



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

Observatoires de la criminalité: Répertoire d'expériences internationales

Joanie Prince
Stéphanie Ferland et
Serges Bruneau, CIPC

En collaboration avec
Jean Carrière, PhD
Et Valérie Sagant

Août 2009

RAPPORT D'ANALYSE COMPARÉE



CENTRE
INTERNATIONAL
POUR LA
PRÉVENTION
DE LA CRIMINALITÉ

INTERNATIONAL
CENTRE
FOR THE
PREVENTION
OF CRIME

CENTRO
INTERNACIONAL
PARA LA
PREVENCIÓN
DE LA CRIMINALIDAD

www.crime-prevention-intl.org



Ce répertoire est appelé à être mis à jour régulièrement. En ce sens, si vous êtes au fait d'observatoires qui ne figurent pas dans ce document, vous pouvez nous en informer.

Pour ce faire, veuillez contacter :

Joanie Prince
465, rue St-Jean, bureau 803
Montréal (Québec)
Canada
H2Y 2R6
Téléphone : +1.514.288.6731 (poste 229)
Télécopieur : +1.514.288.8763
Courriel : jprince@crime-prevention-intl.org

Table des matières

INTRODUCTION	4
ARGENTINE	10
Observatorio Argentino de Drogas.....	12
CANADA	14
Canadian observatory on the justice system's response to intimate partner violence	16
Canadian Observatory on School Violence Prevention	18
CHILI	20
Observatorio de juventud	22
Observatorio Chileno de las Drogas	23
Observatorio Regional de Equidad en Salud, según Genero y Pueblo Mapuche	25
COLOMBIE	26
Centro de convivencia y análisis de convivencia y seguridad ciudadana	28
Centro de observación y seguimiento del delito	31
Observatorios del Delito	33
Observatorio de drogas de Colombia	34
Observatorio del delito de Risaralda	36
Observatorio de seguridad	38
ESPAGNE	40
Observatorio de seguridad de Madrid.....	42
FRANCE	44
Mission d'Observation de la Délinquance de l'Agglomération Toulousaine	46
Observatoire de la sécurité d'Aulnay-sous-Bois	47
Observatoire départemental des violences envers les femmes	49
Observatoire français des drogues et des toxicomanies	53
Observatoire National de la Délinquance.....	56
Observatoire national de la délinquance dans les transports	59
Observatoire national de l'enfance en danger	61
Observatoire national des zones urbaines sensibles.....	64
Observatoire parisien de la tranquillité publique	66
MEXIQUE	68
Observatorio de Violencia Social y de Género	70
PÉROU	72
Observatorio Peruano de las Drogas - OPD.....	74
SUISSE	76
Observatoire de la sécurité de Lausanne	78
URUGUAY	80
Observatorio Nacional sobre Violencia y Criminalidad	82
AMÉRIQUE LATINE	84
Observatorio Centroamericano sobre Violencia	86
Observatorio Latinoamericano de Seguridad Ciudadana (OLSC).....	89

EUROPE	92
European Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction	94
INTERNATIONAL	96
Observatoire International de Justice Juvénile	98
Observatoire international des prisons.....	102
Observatoire international de la violence scolaire	104
Global urban observatory (ONU-Habitat).....	107
ORGANISATIONS FAISANT DE L'OBSERVATION	110
Centro de estudos de criminalidade e segurança pública	112
ANNEXES	114
Autres observatoires dans le monde.....	116
Questionnaire sur les observatoires de la criminalité	119

INTRODUCTION

Le Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC)¹ conduit depuis sa création en 1994 des travaux relatifs à la gouvernance de la sécurité. Lorsqu'un gouvernement, une organisation internationale, un groupe de pression, une association ou un organisme communautaire souhaitent agir en prévention de la criminalité et en sécurité, la phase d'observation des phénomènes criminels, de leurs évolutions et des ressources mobilisées pour y répondre apparaît toujours essentielle. Le CIPC a pu constater au fil des années combien cette demande s'est accrue, à mesure également que les outils intellectuels et techniques pour y faire face se développaient. Deux objectifs sont généralement recherchés : appréhender la complexité des phénomènes criminels pour en dresser un tableau général, et analyser, sur un fondement, sinon parfaitement objectif du moins stable, ses évolutions.

Mais si le principe en paraît simple, la réalisation d'un observatoire de la criminalité soulève des difficultés techniques, scientifiques, politiques, organisationnelles et budgétaires complexes. Ce répertoire d'expériences vise à réunir l'information disponible en l'organisant autour des enjeux principaux. Il a été réalisé à l'appui de la *1^{ère} rencontre internationale sur les observatoires de la criminalité*, organisée les 11 et 12 décembre 2007 conjointement par le CIPC, l'Observatoire National de la Délinquance et la Délégation interministérielle à la Ville de France, avec le soutien des ambassades du Canada en France et de France au Canada, ainsi que du Consulat général de France à Québec et de la Délégation du Québec à Paris. Puis, une deuxième rencontre internationale s'est tenue, les 18-19-20 mars 2009, à Santiago-du-Chili avec le soutien du Ministère de l'Intérieur du Chili et des ambassades du Canada et de France au Chili.

Un constat émane de ces rencontres : plusieurs organisations observent la criminalité, par contre, très peu d'entre elles peuvent être qualifiées d'observatoire. Alors que ces organisations se consacrent ponctuellement à certaines activités d'observation, les observatoires agissent davantage à titre de structure de veille sur les questions de criminalité et de prévention. De fait, les observatoires de la criminalité peuvent être définis comme suit :

« Un observatoire de la criminalité est une organisation qui a pour principale fonction l'utilisation rigoureuse de données, provenant de différentes sources, dans le but d'obtenir une meilleure compréhension des phénomènes liés à la criminalité sur un territoire donné, dans un contexte précis, permettant ainsi de prévenir et d'intervenir adéquatement ».

¹ <http://www.crime-prevention-intl.org>

À cette définition, nous rattachons trois critères qui permettent de discriminer objectivement les organisations pouvant être qualifiées d'observatoire :

① Le recensement des données

Premièrement, l'organisation doit faire preuve de rigueur méthodologique dans le recensement des données qu'elle utilise aux fins d'observation. Ces données doivent s'inscrire dans un cadre temporelle bien définie, être collectées à intervalle régulier et couvrir un territoire donné. De plus, il est important que l'organisation mise sur la diversification des types et des sources de données afin d'avoir un portrait fidèle de la criminalité.

② L'analyse des données

Deuxièmement, l'organisation doit analyser les données recueillies afin d'identifier les tendances de la criminalité. Le croisement de plusieurs types et sources de données lors de l'analyse constitue la plus-value des observatoires puisque ceci permet de mieux comprendre les phénomènes à l'étude. De fait, l'interprétation des résultats d'analyse doit permettre de souligner les contextes afin d'être en mesure de mieux les prévenir et de mieux intervenir.

③ La diffusion des résultats

Finalement, l'organisation doit rendre public les résultats de ses observations. Cette diffusion, qu'importe le moyen utilisé, assure la prise en compte des constats soulevés par l'observatoire et permet que des actions concrètes soient entreprises, comme par exemple, l'adoption de nouvelles politiques ou la révision des interventions policières. Que ce soit auprès du gouvernement, de partenaires ou du public général, la diffusion permet d'influencer les décisions et les actions des différents acteurs.

Les organisations qualifiées d'observatoire peuvent être locales, régionales, provinciales, nationales ou supranationales et couvrir l'ensemble de la criminalité ou un ou plusieurs champs thématiques.

Dans ce répertoire, nous avons choisi de présenter certaines organisations étatiques qui effectuent des recherches et évaluations contribuant à mieux connaître la criminalité, ses causes, ses évolutions, mais qui ne répondent pas nécessairement aux trois critères de la définition d'un observatoire.

Méthodologie

C'est à partir de l'expertise des membres et du réseau des professionnels du CIPC qu'une première liste d'observatoires a été dressée afin de définir les principaux paramètres auxquels devraient répondre les observatoires étudiés. Ainsi, cette analyse des organisations dédiées à la délinquance tente de couvrir des situations vécues sur divers continents et à différentes échelles, en Europe, sur les deux Amériques, en Afrique et en Australie. En 2007, lors de la première édition de ce répertoire, 17 observatoires ont été

recensés. Deux ans plus tard, le nombre d'observatoires recensés a pratiquement doublé, se chiffrant maintenant à 33.

Afin d'analyser chacune des structures recensées, une grille a été conçue. Celle-ci s'intéresse notamment à la nature juridique, aux objectifs, au fonctionnement, au financement, à la diffusion de l'information, à la méthodologie soutenant toute la problématique des données et aux productions réalisés par les observatoires ciblés. Plus précisément, voici les critères qui ont été sélectionnés pour procéder aux analyses :

- 1- Nature et statut juridique de l'organisation**
- 2- Objectifs de l'organisation**
- 3- Structure et fonctionnement**
- 4- Financement**
- 5- Types, sources et traitement de l'information**
- 6- Diffusion de l'information**
- 7- Productions**

Lors de notre analyse, nous avons remarqué que les observatoires peuvent prendre plusieurs formes selon qu'ils sont associés à des ministères ou des agences gouvernementales ou à des organismes non gouvernementaux sans but lucratif ou des instituts universitaires associés à des facultés. La nature ou le statut juridique des observatoires a un impact majeur sur la définition du mandat, sur la mission et les activités de cet organisme. Il en est de même pour le rattachement de l'observatoire à une organisation si celle-ci est responsable de son financement.

Par ailleurs, la nature et le statut d'un observatoire influent sur la sélection des partenaires, les membres et clientèles visées et par le fait même sur le réseau de distribution des résultats des recherches ou les statistiques compilées. Les modalités de diffusion des résultats dépendent également des clientèles et partenaires qui composent la base de l'observatoire. Par exemple, dans certains cas, la diffusion se limite au réseau intranet des services policiers alors que d'autres observatoires diffusent leurs travaux au grand public. La structure de fonctionnement et le réseau d'appartenance des observatoires constituent deux indicateurs qui complètent cette analyse.

Une part importante de notre analyse s'est concentrée sur les banques de données utilisées par les observatoires. Nous avons recherché la provenance des données : informations venant de recensements, de sondages, de projets de recherche ou données institutionnelles. Nous avons également voulu évaluer si les informations colligées par les observatoires allaient au-delà de la statistique par l'ajout de données qualitatives aux données quantitatives. De plus, dans nos entrevues avec les responsables, nous avons examiné les diverses méthodes de collecte des données en usage, ainsi que l'organisation des données, leur traitement et analyse.

Une attention particulière a été accordée au lien entre la donnée et le territoire. Des précisions ont été demandées auprès de nos interlocuteurs concernant le bassin géographique couvert par leur observatoire (local, municipal, régional, provincial, national,

international), ainsi que le niveau de « raffinement » de la donnée géo-référencée, c'est-à-dire le degré de précision de l'information quant à sa localisation.

Enfin, nous avons recherché si les organisations utilisaient un système d'information géographique (SIG) qui permet à la fois de gérer les bases de données et d'analyser ces informations dans le cadre des divers découpages du territoire.

Lorsqu'elles étaient disponibles, nous avons compilé les informations sur le budget de fonctionnement et la provenance afin de saisir l'importance des efforts investis et le lien avec les bailleurs de fonds.

Ces indicateurs ont permis l'élaboration d'une grille d'analyse communes aux organisations étudiées. Les informations ont été recueillies dans un premier temps à partir des documents publics existants, ainsi que des contenus disponibles sur les sites internet. À partir de cette première version de la fiche pour chacun des observatoires à l'étude, une série d'entrevues téléphoniques a été menée afin de compléter les réponses ou encore obtenir une confirmation de l'analyse produite. Plusieurs correspondants nous ont fait parvenir par la suite des informations complémentaires pour étayer leurs réponses aux questions posées en entrevue.

Variété des organisations étudiées

Certains observatoires de la criminalité sont des services de l'État avec un long historique et d'importants moyens financiers, tandis que d'autres sont récents et ne disposent que d'un budget très limité. De façon similaire, des organisations comptent sur une équipe multidisciplinaire de plusieurs centaines de membres alors que d'autres sont soutenues par une ou deux personnes. L'échelle des territoires couverts par les organisations répertoriées présente également une image très hétérogène. Même entre les observatoires nationaux, on observe que les territoires couverts varient considérablement (l'Australie est un pays-continent). Au niveau municipal, certaines structures regroupent plusieurs villes à l'intérieur d'un même pays et parfois dans plusieurs pays distincts. D'autres enfin travaillent sur un très petit territoire – petite ville ou arrondissement.

Typologie des observatoires

Force est de constater que nous rencontrons **deux grands groupes d'observatoires selon qu'ils appartiennent ou relèvent d'organisations gouvernementales ou non-gouvernementales**. Selon leur degré d'autonomie et d'indépendance, la mission et les mandats des observatoires sont directement fixés par des agences gouvernementales ou plutôt guidés par des groupes d'intérêt indépendants des institutions responsables de la gestion des questions de prévention et de sécurité.

Il en est de même pour la nature des informations recueillies et traitées selon que l'organisation recueille les données officielles existantes ou recense ses propres données à partir de recherches sur le terrain, dont les enquêtes de victimisation.

Dans la majorité des cas, la mission est définie par les partenaires des observatoires avec parfois le recours à une expertise académique (comité scientifique) ou encore l'implication de groupes de citoyens ou d'associations. Lorsque les initiatives sont prises par un groupe de partenaires motivés par le même intérêt pour un sujet de prévention ou de sécurité- comme par exemple la *National League of Cities* des Etats-Unis ou des communes en France- les promoteurs sont rapidement confrontés à la volonté politique et la capacité d'y consacrer des ressources financières adéquates pour assurer que le développement des activités se fait avec l'expertise et l'ampleur requises.

Dans l'examen des informations utilisées et diffusées par les observatoires répertoriés, la crédibilité est variable selon la nature des travaux réalisés pour la collecte de l'information et son traitement. Il existe une grande amplitude entre l'information officielle fournie directement par les organisations et retransmise en ligne ou sous forme de publications, sans aucun traitement ou analyse de la part des observatoires, et les travaux d'enquête et projets de recherche menés par les organismes qui exercent un contrôle de la qualité très souvent validé par un comité d'experts indépendants.

Toujours en liaison avec la fiabilité de l'information, la qualité de la donnée est tributaire de la finesse de l'enquête selon l'échelle à laquelle s'est faite la cueillette d'informations sur le territoire à l'étude. On retrouve ou non cette finesse de la donnée dans la diffusion des résultats selon que nous nous retrouvons dans un contexte de *membership* fermé ou de grande diffusion au public en général. En effet, avec des partenaires ayant accès aux résultats en toute confidentialité on peut donner accès à des informations et des résultats de traitements des statistiques que comprendront des professionnels du domaine à l'étude. À l'opposé, des résultats diffusés au grand public implique comme corollaire le regroupement de l'information afin d'éviter la divulgation de renseignements personnels.

Il en va de même de la possibilité de faire des suivis de l'information à partir de recensements ou collectes successives de données ayant pour base des règles de saisie et traitement de la donnée permettant la comparabilité : cela exige une analyse des tendances sur une certaine période de temps. L'historicité est une qualité des bases de données qui aide à dégager beaucoup plus que les tendances du passé car elle offre la possibilité de dégager des vues prospectives à partir de modélisations simulant la situation en devenir sur ce territoire.

Il faut souligner l'importance d'inclure dans les bases de données les informations complémentaires, comme les statistiques socio-économiques, afin de contextualiser la donnée délinquance dans la réalité du terrain. L'observatoire se veut généralement un lieu de recherche, un lieu de formation et un lieu d'échange à travers des publications et des colloques.

Les modes de fonctionnement des organisations observées nous suggèrent que les enjeux principaux tournent autour de trois pôles : la nature du mandat et de la mission d'un observatoire ; le réseau dans lequel s'inscrit cet observatoire afin d'éviter toute

fermeture aux autres expériences et expertises; et la diffusion des résultats de la recherche vers le plus large public possible quitte à utiliser divers niveaux d'utilisateurs avec des paliers de sécurité selon la confidentialité de l'information.

Questionnaire sur les observatoires de la criminalité

Afin de s'assurer d'une mise à jour régulière du portrait international des observatoires de la criminalité, un questionnaire a été élaboré s'adressant aux responsables des observatoires de la criminalité. Ce questionnaire permet d'analyser les caractéristiques des différentes organisations et de suivre leur évolution sur une base annuelle. Vous pouvez consulter ce questionnaire en annexe du présent document ou à l'adresse Internet suivante : <http://www.esurveyspro.com/Survey.aspx?id=019eb468-1753-4708-82a0-772926a39adc>

Les résultats de l'analyse des réponses reçues en date de mars 2009 ont été présentés au cours de la deuxième rencontre internationale sur les observatoires de la criminalité qui s'est tenue à Santiago, au Chili, du 18 au 20 mars 2009. Les principaux résultats tirés du questionnaire sont les suivants :

- Plus de la moitié (59%) sont des organisations gouvernementales ou rattachées à un gouvernement;
- Près de 30% s'intéressent aux questions de criminalité à l'échelle internationale;
- En moyenne, les observatoires utilisent environ six types de données différentes. Le plus souvent, elles proviennent du gouvernement et des corps policiers (94%);
- La majorité des organisations (65%) ne cartographient pas leurs données;
- Tous les observatoires diffusent leurs résultats. La majorité de cette diffusion se fait par le biais d'Internet et de rapport écrit (82%).

ARGENTINE

Observatorio Argentino de Drogas



<http://www.observatorio.gov.ar>

Nature et statut juridique

L'*observatoire Argentin des Drogues* (OAD) découle de l'*Observatoire Interaméricain des drogues* (OID), initiatives de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) ainsi que la Commission Interaméricaine pour le Contrôle des Drogues. Il existe en conjonction avec les commissions nationales des drogues de la Bolivie, du Chili, de l'Équateur, du Pérou et de l'Uruguay.

Motifs ayant menés à sa création:

- Intégrer un système de statistiques et d'analyse de l'information ;
- Définir une méthodologie pour la compilation de données valides, fiables, comparatives et systématisées en relation avec la problématique ;
- Organiser l'exécution de programmes de recherche.

Compétences:

L'OAD agit comme organe permanent de coordination, de récolte et d'analyse de l'information. Il articule ses activités avec les observatoires provinciaux en lien avec les drogues et les observatoires régionaux et finalement, il favorise des méthodologies appropriées.

Objectifs de l'organisation

Objectif général :

Assurer aux organismes de décision, nationaux et internationaux, la disponibilité de données valides et suffisantes pour l'évaluation de la situation nationale en matière d'utilisation illégale et de trafic de drogues.

Effectuer la compilation, l'analyse et la diffusion de l'information aux différents organismes nationaux et internationaux.

Objectifs spécifiques :

1. Systématiser l'information disponible dans le pays provenant d'institutions publiques et privées, liée à la problématique.
2. Compléter et promouvoir la recherche dans des secteurs significatifs de la connaissance.

Objectifs (autres) :

- Promouvoir la création des Observatoires Provinciaux de Drogues ;
- Développer un programme de recherche qui contient des méthodologies quantitatives et qualitatives ;
- Consentir des objectifs et des méthodologies avec les Observatoires provinciaux ;
- Articuler des efforts pour obtenir de l'efficacité et de l'efficience ;
- Fortifier un réseau technique;
- Favoriser l'échange de connaissances.

Structure et fonctionnement

L'Observatoire Argentin des Drogues est constitué de trois secteurs :

1. Récolte et systématisation de données continues provenant d'autres secteurs relatifs à l'utilisation, le traitement, les facteurs de risque, le trafic et la production des drogues et des précurseurs chimiques.
2. Production et recherche de données primaires sur la prévalence de consommation de substances psycho-actives, traitement, facteurs de risque, trafic et production des drogues et précurseurs chimiques.
3. Développement d'épidémiologie communautaire, qui implique une stratégie préventive ciblée, à partir de diagnostics situationnels et de l'implication dans le processus des membres de la communauté.

Types, sources et traitement de l'information

L'OAD adhère à des Standards Internationaux :

- Système Interaméricain de Données Uniformes sur la Consommation
- Système Statistique Uniforme sur le Secteur de Contrôle de l'Offre

Diffusion de l'information

Par le biais d'Internet.

Productions

- Segunda Encuesta Nacional a Estudiantes de Enseñanza Media (2005);
- Imaginarios Sociales y Prácticas de Consumo de Alcohol en Adolescentes de Escuelas de Nivel Medio;
- El uso indebido de drogas y la consulta de Emergencia. Segundo estudio nacional. Argentine (2005);
- Primer Estudio acerca del "Consumo de sustancias psicoactivas" en estudiantes universitarios del área metropolitana de Buenos Aires;
- El Uso Indebido de Sustancias Psicoactivas y su Relación con la Comisión de Delitos. Projeet pilote dans les commissariats de pólíce;
- Estudio Nacional acerca de la incidencia del Consumo de Alcohol, Tabaco y Drogas (ADT) en el Ambito Laboral (2005).

CANADA

Canadian observatory on the justice system's response to intimate partner violence



<http://www.unb.ca/observ/>

Nature et statut juridique

L'Observatoire Canadien sur les mesures judiciaires prises pour contrer la violence conjugale est un réseau international de chercheurs, de praticiens et de décideurs publics provenant d'horizons disciplinaires variés.

L'Observatoire Canadien favorise des analyses inter-juridictionnelles rigoureuses sur les mesures judiciaires prises pour contrer la violence conjugale en se centrant sur l'identification de politiques et de stratégies pour résoudre la violence conjugale et en explorant comment le système judiciaire fonctionne à travers le pays et à l'étranger.

Il est basé au Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale, Université du Nouveau-Brunswick, sous la direction de Madame Carmen Gill, PhD.

Objectifs de l'organisation

L'Observatoire Canadien sur les mesures judiciaires prises pour contrer la violence conjugale a pour mission de :

- Conduire des recherches par lesquelles les différents acteurs pourront assimiler les nouvelles connaissances, encourager l'effort pluridisciplinaire coordonné de diminution et d'élimination de la violence conjugale, ainsi qu'établir un système efficace à l'échelle du Canada.

Les buts de l'Observatoire Canadien :

- Favoriser un dialogue, dans les deux langues officielles (français et anglais), mettant en relation les universitaires, praticiens, professionnels, représentants du gouvernement provincial / territorial / fédéral et individus intéressés au niveau régional, national et international ;
- Identifier l'expertise dans le domaine ;
- Améliorer l'efficacité du système et rendre les résultats de recherche accessibles aux acteurs dans ce domaine ;
- Intégrer une composante de formation dans les études en impliquant des étudiants de 3ème cycle et post-doctorants ;

- Inviter des experts issus d'universités / communautés à partager leur savoir et leurs compétences pratiques ;
- Développer une approche intersectorielle intégrée de la violence conjugale ;
- Favoriser des réponses efficaces à la violence conjugale, avec la mise en place d'initiatives fructueuses dans les provinces/territoires ;
- Comparer les politiques / programmes / services de lutte contre la violence conjugale dans les provinces / territoires, afin de distinguer ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas ;
- Instaurer une conférence nationale sur les mesures judiciaires pour contrer la violence conjugale, qui se tiendra tous les deux ans.

Structure et fonctionnement

L'Observatoire Canadien réunit des universitaires issus de treize universités du Canada, de l'Australie, du Royaume-Uni et des États-Unis, des centres de recherche, des services aux familles, des centres d'hébergement, des fondations et des services gouvernementaux. Ce partenariat permet à l'observatoire canadien de comparer les réponses de la communauté et de la justice à la violence conjugale dans diverses juridictions du Canada et d'ailleurs.

Financement

En 2007, Carmen Gill, directrice du Centre Muriel McQueen Fergusson Centre pour la recherche sur la violence familiale à l'université du New Brunswick, à Fredericton a reçu une subvention de 2,1 millions \$ du Conseil de Recherche en Sciences Humaines du Canada (CRSH), pour mettre sur pied l'Observatoire Canadien, réseau de promotion et de coordination de la recherche pluridisciplinaire canadienne sur les mesures judiciaires pour contrer la violence conjugale. Cette subvention s'inscrivait dans le cadre Réseaux stratégiques de connaissances financée par le CRSH.

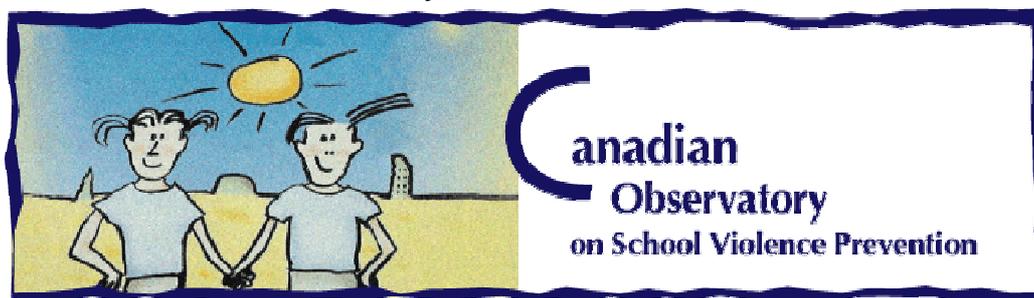
Productions

Atelier de travail disponible en ligne : Canadian observatory Workshop 2006; E-News, présentations publiques et académiques:

Contact :

Elizabeth Blaney, Recherchiste, Muriel McQueen Fergusson Centre for family Violence Research
 678 Windsor Street
 P.O. Box 4400
 Fredericton, N.B.
 E3B 5A3
 Téléphone: + 506-458-7378 Fax: 506-453-4788
 courriel: blaney@unb.ca

Canadian Observatory on School Violence Prevention



<http://www.preventionviolence.ca/html/home.html>

Nature et statut juridique

L'Observatoire Canadien de la prévention de la violence à l'école est une initiative de la chaire de recherche de l'université Laval et a été créée pour répondre à la forte demande de la part des enseignants.

En effet, la question de la violence à l'école est une préoccupation majeure des enseignants, des professionnels de l'éducation, des administrateurs scolaires et des chercheurs. Il devient de plus en plus nécessaire de partager les connaissances en la matière, et plus particulièrement les pratiques efficaces appliquées dans plusieurs écoles dans tout le Canada.

À l'occasion de la deuxième conférence internationale en mai 2003, l'établissement d'un Observatoire de la prévention de la violence à l'école a été annoncé. Ont également été proposées des réunions de chercheurs et d'éducateurs canadiens partageant un intérêt sur le sujet de la violence et des comportements agressifs à l'école, ainsi que la création d'un site Web qui offrirait aux écoles canadiennes l'accès aux pratiques les plus efficaces en la matière.

Objectifs de l'organisation

Le réseau canadien de prévention de la violence scolaire (CNSVP) se concentrera sur l'étude, la compréhension et la prévention de la violence scolaire. Partie intégrante du CRIRES (centre d'intervention de recherche en réussite scolaire), groupe interuniversitaire rassemblant des chercheurs issus des rangs de plusieurs universités du Québec (Université Laval, Université de Montréal, Université de Sherbrooke, Université du Québec à Trois-Rivières et Université du Québec à Montréal), le CNSVP fait aussi partie de l'Observatoire international de la violence à l'école, dirigé par le professeur Éric Debarbieux, de l'Université de Bordeaux II.

Diffusion de l'information

Par le biais d'internet.

Production

La seconde Conférence Internationale sur la violence à l'école a eu lieu dans la ville de Québec, en Mai 2003. Environ 53 conférenciers canadiens ont pris la parole et ont présenté leurs résultats à plus de 550 délégués.

Contact

Égide Royer, Ph.D.
Directeur Général
rcpve@fse.ulaval.ca

CHILI

Observatorio de juventud



<http://www.injuv.gob.cl>

Nature

Programme de consultation en ligne qui implique des recensements, des enquêtes nationales sur la jeunesse, le recensement national du Conseil National pour le Contrôle des Stupéfiants (CONACE) et les statistiques du Ministère de l'éducation du Chili (MINEDUC).

Objectifs de l'organisation

Centre de connaissance scientifique sur la réalité juvénile pour la conception de politiques publiques.

Activités :

- Diagnostic de la réalité juvénile.
- Suivi et analyse des politiques publiques en rapport à la jeunesse.
- Assistance technique

Diffusion de l'information

- Diffusion d'information générale sur la jeunesse produite par l'État
- Diffusion et communications (CEDOC) : Catalogue en ligne.

Contact

estudios@injuv.gob.cl

Observatorio Chileno de las Drogas



<http://www.conacedrogas.cl>

Nature et statut juridique

L'*observatoire Chilien des Drogues (OCD)* découle de l'*Observatoire Interaméricain des drogues (OID)*, initiatives de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) ainsi que la Commission Interaméricaine pour le Contrôle des Drogues. Il existe en conjonction avec les commissions nationales des drogues de la Bolivie, de l'Argentine, de l'Équateur, du Pérou et de l'Uruguay.

L'Observatoire Chilien des Drogues est une instance dépendante du Secrétariat Exécutif du Conseil National pour le Contrôle de Stupéfiants (CONACE), du Ministère de l'Intérieur, consacrée à la génération permanente d'information sur les multiples aspects en rapport avec les drogues.

L'Observatoire Chilien des Drogues dépend de CONACE et celui-ci à son tour est un programme dépendant du Ministère de l'Intérieur du Chili.

Mission de l'organisation

L'objectif est d'améliorer la vision globale sur les problèmes liés à la consommation des drogues au Chili ainsi que de fournir de l'information qui permet d'améliorer le processus de prise de décisions sur les politiques à adopter en matière de réduction de la demande de drogues.

Également, l'OCD se propose d'améliorer de manière périodique des mesures quantitatives et d'apporter un éclairage, à l'aide d'études qualitatives, sur certains aspects ou dimensions mis en rapport avec le phénomène des drogues et ses principaux facteurs associés.

L'OCD, en plus de compiler et de systématiser l'information mis en rapport avec la consommation de drogues dans le pays, est en charge de **deux grandes études qui mesurent l'utilisation de substances dans le pays** : études nationales de consommation de drogues dans la population générale du Chili (série 1994-1996-1998-2000-2002-2004-2006-2008) et études nationales de consommation de drogues en population scolaire (série 2001-2003-2005-2007).

L'OCD est aussi en charge **d'études spécifiques mis en rapport avec la consommation de drogues**. (Voir : http://www.conace.cl/inicio/obs_naci.php).

Structure et fonctionnement

L'Observatoire Chilien des Drogues opère dans le Secteur de l'Évaluation et Études CONACE.

Financement

Le budget annuel de la section de l'Évaluation et Études du secrétariat exécutif de CONACE du gouvernement du Chili, duquel se sert l'Observatoire, est d'approximativement US 500 000.

Diffusion de l'information

La source principale de diffusion de l'information des résultats se fait à travers la page web du portail de CONACE: <http://www.conace.cl/inicio/index.php>

Productions

Stratégie Nationale sur les drogues 2003-2008

Il s'agit d'un document découlant du Ministère de l'Intérieur du gouvernement chilien qui définit les critères avec lesquels la société chilienne aborde les problèmes découlant de la consommation et du trafic de stupéfiants durant la période 2003-2008.

Contact

Agustinas 1235, piso 9,
Santiago de Chile
Código postal: 8340422
Fono: (56 - 2) 5100800 - Fax: (56-2) 6974973
E-mail: informacionesconace@conace.gov.c

Observatorio Regional de Equidad en Salud, según Género y Pueblo Mapuche

<http://www.observatoriogenerosalud.cl/araucania/index.php>

Nature

L'Observatoire Régional sur l'Équité en Matière de Santé Selon le Genre et le Peuple Mapuche, Région de l'Araucanie, est un espace d'analyse, de réflexion et de suivi des inégalités entre genres que subissent les femmes mapuches et non mapuches de la région.

L'Observatoire Régional a débuté officiellement ses activités au mois de juin 2005 et est constitué de représentants de diverses organisations de la société civile régionale, mapuche et non mapuche et d'universitaires appartenant aux Facultés de Médecine, d'Éducation et d'Humanités de l'Université de La Frontera.

Objectifs de l'organisation

- Mettre en évidence les inégalités et le manque d'équité en matière de genre et d'ethnicité en ce qui concerne la santé dans la Neuvième Région de l'Araucanie ;
- Renforcer la société civile pour qu'elle puisse plaider dans des situations d'inégalité de genre et d'ethnicité en matière de santé dans la région ;
- Légitimer l'Observatoire régional en tant que référent valide sur ce sujet ;
- Travailler en réseau avec l'OPS et l'Observatoire National ;
- Produire de nouvelles connaissances régionales qui contiennent des informations officielles dans leur domaine de compétence.

Diffusion de l'information

Par le biais d'internet.

Productions

Divers champs d'observation avec statistiques sont disponibles pour consultation sur le site internet de cet observatoire comme par exemple, la violence de genre, la santé reproductive, la qualité d'attention, la santé mentale ou encore, l'environnement.

Mars 2007: [Folleto Anticoncepción de Emergencia ¿Una realidad en la Región de la Araucanía?](#)

Mars 2007: [Informe 2006 - Observatorio de Equidad en Salud según Género y Pueblo Mapuche, Región de la Araucanía](#)

COLOMBIE

Centro de convivencia y análisis de convivencia y seguridad ciudadana

<http://www.ceacsc.gov.co/>

Nature et statut juridique

Le centre d'étude et d'analyse de convivialité et sécurité citoyenne (CEACSC) est un centre de nature publique qui est rattaché au Secrétariat de Gouvernement (Secretaría de Gobierno) de la Ville de Bogotá.

Objectifs de l'organisation

La mission du CEACSC est de formuler des politiques publiques en matière de conflit urbain et régional, de convivialité et de sécurité citoyenne à partir d'études spécialisées et des suivis aux différentes manifestations du crime, de la délinquance et des problèmes de convivialité.

Le CEACSC utilise différentes méthodes de travail : **statistiques des recherches de terrain, des enquêtes de victimisation et de perception, des analyses ethnographiques et des analyses spatiales**. Tout cela, dans un environnement de coordination intra et interinstitutionnel, nourrit l'élaboration de politiques publiques.

Le CEACSC analyse les indicateurs sociaux qui auraient une incidence sur la sécurité des personnes et fait l'évaluation systématique des interventions publiques sur le terrain. A part les activités quotidiennes de suivi et d'analyse de la délinquance et de la criminalité dans la ville, il faut citer d'autres activités conduites actuellement:

- La conception des politiques de prévention, contrôle et suivi de la délinquance dans des zones considérées comme critiques ;
- Le suivi des conflits urbains ainsi que de la victimisation, voire la situation, des populations vulnérables dans la ville (population déplacée par la violence des zones rurales, mineurs délinquants, groupes ethniques, personnes sans domicile fixe) ;
- L'analyse des chiffres de la délinquance dans la région autour de Bogotá (la ville-région) ;
- Analyse des effets du conflit armé dans des zones rurales de la Colombie sur la sécurité urbaine de Bogotá ;
- Analyse de la perception d'insécurité et de la victimisation ;
- Suivi systématique des résultats de la politique publique.

Structure et fonctionnement

L'information et les résultats des analyses du Centre sont destinés à trois types de publics: les décideurs, la communauté académique et la communauté en générale. En fonction des

besoins de chaque communauté, des modalités spécifiques de présentation et de diffusion de l'information sont prévues.

Dans les modalités de présentation et de diffusion il faut compter : des rapports, des études, des livres, des communiqués de presse, des bulletins, des fichiers électroniques, des CD Roms, des présentations dans des séminaires, etc.

Un directeur et des équipes de travail organisés autour des aspects suivants :

- Statistique, cartographie et caractérisation des faits de violence et de délinquance ;
- Contact avec les sources d'information ;
- Analyse du conflit armé ;
- Analyse de population vulnérable ;
- Analyse des mineurs délinquants ;
- Analyse des violences intrafamiliales ;
- Assistance aux victimes de la violence ;
- Pactes de sécurité.

Le Centre compte 35 personnes. Pour des études et des recherches spécifiques des chercheurs ou des équipes universitaires sont souvent mobilisés.

Le Centre a établi des protocoles d'échange d'information avec un réseau d'institutions :

- Police Métropolitaine de Bogotá ;
- Institut National de Médecine Légale (Instituto Nacional de Medicina Legal y Ciencias Forenses);
- L'organisme accusateur de la nation (Fiscalía General de la Nación) ;
- Le Secrétariat de la Santé (Secretaría de Salud) ;
- Le Secrétariat de la mobilité (Secretaría de Movilidad).

Financement

Le budget du Centre, prévu pour la période 2008-2012, est d'environ US\$5 600 000 (Ce budget peut être l'objet de modifications par le Conseil de Bogotá)

Types, sources et traitement de l'information

Sources externes : Police Métropolitaine de Bogotá ; Institut National de Médecine Légale (Instituto Nacional de Medicina Legal y Ciencias Forenses); l'organisme accusateur de la nation (Fiscalía General de la Nación); le Secrétariat de la Santé (Secretaría de Salud); le Secrétariat de la mobilité (Secretaría de Movilidad).

Sources internes: Centres d'Assistance aux victimes de la violence et la délinquance; enquêtes de victimisation, sondages d'opinion publique.

Recensements nationaux 1993, 2005; projections démographiques du DANE (Institut National de Statistique); enquêtes nationales de qualité de vie, enquêtes de la ville sur

culture urbaine ; enquêtes spécifiques du CEACSC ; études et recherches du CEACSC.

Données quantitatives: bases de données sur homicides et meurtres violents ; délits de grand impact (agressions physiques, vol de véhicules, vols de motos, vols aux résidences, vols aux établissements bancaires, vols aux établissements de commerce, vols aux personnes) ; résultats des enquêtes et sondages.

Données qualitatives: caractérisation des homicides et meurtres violents, caractérisation des délits de grand impact, études exploratoires et approfondies sur diverses thématiques.

Les sources externes ont leur propres méthodes de saisie d'information: enregistrement des plaintes (pour les agressions et les délits de grand impact); protocoles spécifiques de nécropsie ou pour la scène du crime (pour les homicides et les meurtres violents) ; des méthodes spécifiques pour les enquêtes en fonction de la problématique à étudier.

De façon générale, les analyses de caractérisation considèrent: la temporalité, les conditions des lieux, les caractéristiques des victimes et les dynamiques des faits.

Les données sont organisées selon une structure orientée qui prend en compte les besoins des différents types d'utilisateurs.

Le système Arc View est utilisé pour l'analyse spatiale.

L'information est traitée principalement sur le territoire de toute la ville et pour chacun des 20 arrondissements qui la constituent. Quelques analyses impliquent le territoire de ville-région (Bogotá et des municipalités environnantes).

L'information ponctuelle est traitée sur une base cartographique fournie par l'organisme de cadastre à des échelles opérationnelles.

Diffusion de l'information

Par le biais d'internet.

Contact

Calle 16 No. 6-66 Edificio Avianca (PISO 37)
Bogotá D.C. Colombia
ceacsc@segobdis.gov.co
(57 1) 3387000. ext: 5125

Centro de observación y seguimiento del delito



<http://www.distriseguridad.gov.co>

Nature et statut juridique

Le Centre d'Observation et du Suivi de la Délinquance Locale est la source officielle et principale de compilation statistique, d'étude et d'analyse de l'information en relation avec la délinquance et la violence ainsi que la source la plus importante d'éléments pour l'élaboration de politiques publiques locales pour contrer le phénomène de la délinquance dans l'ambiance communautaire.

Le Centre a pour mission de diffuser l'information actuelle technique et analyser le comportement de la violence et l'activité délinquante locale exprimée sous différentes formes.

Objectifs de l'organisation

L'objectif principal du Centre est de jouer un rôle de récapitulation, de systématisation, d'analyse et d'études académiques afin d'approfondir la connaissance des causes, origines, impacts sociaux et formes de prévention des différentes manifestations de la délinquance dans le territoire de Carthagène. Avec comme objectif final d'être la source principale de facteurs de production d'informations qui permettent de concevoir des politiques publiques locales pour affronter stratégiquement les menaces potentielles de ce phénomène qu'est la délinquance.

Activités:

- Recenser et consolider l'information que génèrent la délinquance et la violence au niveau national et local ;
- Produire des études qui conduisent à la connaissance et à la compréhension des phénomènes de délinquance ainsi que ses impacts sociaux et économiques sur la communauté ;
- Être le service local d'information sur la délinquance et la violence au plan local ;
- Promouvoir et faciliter la construction de scénarios collectifs d'analyse et de réflexion du phénomène de la délinquance et de la violence en coopération avec la société civile et académique ;
- Orienter avec la formulation de politiques publiques locales et de différentes actions ;
- Divulguer les résultats des enquêtes, études et l'information statistique concernant la délinquance et la violence dans la ville de Carthagène.

Structure et fonctionnement

La structure du Centre est constituée de la façon suivante :

1. Le directeur de Distriseguridad est celui qui préside le comité consultatif et oriente les politiques générales et les activités du Centre.
2. Le Comité Consultatif est composé d'organisations, d'organismes et d'institutions académiques liées au Centre.
3. Le directeur général et le coordinateur technique voient aux recherches développées par le Centre.
4. Les professionnels des Sciences Sociales développent les activités d'investigation.
5. L'équipe est aussi constituée d'experts en informatique, d'étudiants/stagiaires et de secrétaire d'appui dans les activités du Centre.

Diffusion de l'information

Par le biais d'internet.

Productions

- Système intégral d'urgence et de sécurité-SIES (Ligne de prévention, de sécurité et d'urgence 123);
- Maison de la justice de Canapote (Maquette du projet en cours);
- Améliorer les entités de sécurité du district (Distribution de motocyclettes et équipement de communication à la police de la ville) ;
- Manuel urbain de comportement et conduite (Distribution dans les écoles de la ville).

Observatorios del Delito



<http://prevencionviolencia.univalle.edu.co/observatorios/observatorios.html>

Nature

Par le biais de l'alliance du Programme universitaire de la Colombie (Georgetown), financé avec des ressources d'USAID et de l'Institut CISALVA de l'Université de la Vallée, ont été développés durant 2002-2004, trois modèles d'observatoires :1) municipal, 2) subrégional 3) départemental.

Objectifs de l'organisation

- Suivi et accompagnement des comités de surveillance dans chaque communauté, en accord avec le développement des observatoires et aux demandes de chaque communauté.
- Conception d'un bulletin unifié pour la présentation de l'information qui décrit les événements enregistrés dans les observatoires, qui considère les ressources statistiques et géo référentielles.
- Réalisation d'ateliers pour la conception de stratégies avec la participation des Universités locales et des fonctionnaires dans différents secteurs (Justice, Santé, Protection et Gouvernement) pour donner de l'assistance continue aux gouvernements municipaux où il existe déjà des Observatoires municipaux, dans le but d'orienter les politiques municipales de prévention.

Diffusion de l'information

Les résultats sont pour la plupart diffusés par le biais d'internet.

Production

Entre 1994 et 1999, cet observatoire a réalisé une compilation des tous les travaux concernant la violence familiale, ayant été réalisés à Cali. (Disponible sur le site internet)

Contact

Edificio 100, espacio 114.
Ciudad Universitaria- San Fernando
Universidad del Valle.
Cali, Colombia
Teléfono +57 2 556 0255. Fax +57 2 557 7206

Observatorio de drogas de Colombia



<http://odc.dne.gov.co>

Nature et statut juridique

L'Observatoire colombien des drogues (*Observatorio de Drogas de Colombia*, ODC) est un centre orienté vers la connaissance. À ce titre, il œuvre pour la meilleure compréhension des différentes manifestations du phénomène des drogues, prenant également part à la formulation des politiques, plans et programmes pour une approche globale de la problématique des drogues.

En 1999, la Direction nationale des narcotiques a posé les fondations de la conception et du lancement du DISCO (*Drug Information System of Colombia*). L'idée était de consolider les informations nationales sur la production, le trafic et la consommation de drogues et sur la criminalité associée, ainsi que de faciliter leur diffusion sur le plan interne comme international.

Il fallait élaborer, avec la participation de chacune des organisations responsables de l'exécution, des politiques et des stratégies contre la production, le trafic et la consommation de drogues.

En avril 2005, le Conseil national des narcotiques a envoyé la résolution n° 0006, aux termes de laquelle l'Observatoire colombien des drogues a été adopté comme source officielle de renseignements sur la question des drogues.

Objectifs de l'organisation

L'objectif est de fournir à la communauté nationale et internationale des informations objectives, fiables, actualisées et comparables sur la thématique des drogues et de la criminalité associée, de sorte que l'ODC favorise une meilleure compréhension du problème et contribue à la formulation et à l'ajustement des politiques, de la prise de décision, de la conception et de l'évaluation des programmes et des projets.

Structure et fonctionnement

L'organisation est conçue pour opérer dans un environnement Web et en intégration avec les institutions chargées d'élaborer les actions dans le domaine des drogues à l'échelle du pays.

Elle promeut l'implication et la communication permanente, en vue du recueil d'informations, de la consultation et de la génération de rapports en accord avec les besoins en informations.

Les informations statistiques, documentaires et techniques vont permettre aux institutions et à la communauté en général d'avoir une vision globale de la problématique des drogues en Colombie.

Il s'agit notamment d'informations quantitatives et qualitatives sur la réduction de l'offre des drogues, le renforcement juridique et institutionnel, la gestion environnementale, le développement alternatif, la politique internationale, la réduction de la demande des drogues et les caractérisations régionales.

Types, sources et traitement de l'information

L'ODC est né en réponse à la nécessité d'accroître les connaissances et l'attention portée à la problématique des drogues en Colombie. Il facilite, pour le gouvernement national, le Conseil national des narcotiques et les institutions concernées, la formulation et l'ajustement des politiques, des plans et des stratégies d'intervention dans la lutte contre ce fléau.

Pour éviter la multiplicité des informations sur la question, il intègre comme il convient les informations recueillies auprès des différentes institutions responsables de l'exécution de la politique.

L'ODC répond ainsi aux requêtes internationales d'organismes comme la *Commission Interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues* (CICAD /AEO), les Nations Unies et l'IMNC (*International Meeting for the Control of Narcotics*) entre autres, concernant la compilation et l'évaluation par le biais des observatoires des drogues, des informations sur l'usage et la vente de drogues illicites et la nécessité d'améliorer la comparabilité des données disponibles.

La Stratégie antidrogue de l'hémisphère du CICAD /AEO et le Mécanisme d'évaluation multilatérale exigent des systèmes d'information et de statistiques nationaux fiables et largement développés, pour appuyer de garanties suffisantes les analyses et les évaluations des efforts que les États font dans la lutte contre les drogues.

La résolution n° 0006 du 8 avril 2005 a été mise en œuvre pour établir un cadre juridique autour des responsabilités institutionnelles de l'ODC.

Diffusion de l'information

Par le biais d'Internet.

Productions

Plan national de réduction de la consommation de drogue (2009-2010).

Observatorio del delito de Risaralda



<http://www.risaralda.gov.co/Sitios/Observatorio/index.htm>

Nature et statut juridique

En 1996 le Ministère de la Justice a propulsé dans 9 différentes villes de la Colombie, un projet appelé recensement Observatoire de la délinquance avec comme objectif la diminution de la criminalité en Colombie.

Depuis 2002, ces observatoires accompagnent les gouvernements municipaux dans leurs programmes de prévention de la violence et de la diminution de la criminalité.

Objectifs de l'organisation

Contribuer à la recherche et l'étude du phénomène de la délinquance et produire des politiques de prévention et de contrôle adressées à la Communauté, visant à diminuer la criminalité et à fortifier des niveaux qui favorisent des conditions de coexistence et de respect des droits humains. Effectuer le diagnostic des phénomènes de violence qui affectent le département du Risaralda.

Activités :

- Détecter les zones sensibles où il règne une grande criminalité ;
- Élaborer un cadre conceptuel du développement de certaines des infractions afin de faciliter l'adoption de mesures préventives et/ou répressives qui procurent la diminution de ces faits ;
- Collaborer à la planification d'actions par les autorités judiciaires, administratives et policières.

Structure et fonctionnement

Réseau:

- Institut National de Médecine Légale et Sciences Légistes ;
- Centre Régional de Référence de la Violence_Risaralda ;
- Ministère public ;
- Procureur général ;
- Groupe Technologique de Pereira ;
- Conflit Social et Prévention la Violence et de la Criminalité ;

- Département Policier Risaralda ;
- Centre de Recherches Criminologiques.

Diffusion de l'information

Par le biais d'Internet.

Productions

- Publication : 2002 CD-ROM No.1 Observatorio de la Convivencia, Seguridad Ciudadana y Derechos Humanos
- Publication : 2003 CD-ROM No. 2 Observatorio de la Convivencia, Seguridad Ciudadana y Derechos Humanos
- Publication : 2004 CD-ROM No. 3 Observatorio de la Convivencia, Seguridad Ciudadana y Derechos Humanos
- Publication : RECIENTE CD-ROM No. 4 Observatorio de la Convivencia, Seguridad Ciudadana y Derechos Humanos
- Article de journal : LA TARDE: Recordando a Von Henting

Contact

obdeptal@utp.edu.co

Observatorio de seguridad



www.ccb.org.co

Nature et statut juridique

L'observatoire de sécurité de la Chambre de commerce de Bogotá est un instrument pour informer les citoyens sur les conditions de sécurité dans la ville et tenir un registre historique des délits.

Des variables objectives sont analysées (statistiques sur les délits ayant un impact majeur) et subjectives (enquête de perception et de victimisation) sur le comportement de la sécurité en ville et en région.

La Chambre de commerce contribue aussi à la rédaction d'articles analytiques sur des thèmes de sécurité qui contribuent à la création de politiques et de stratégies, afin de réduire et prévenir les délits à Bogotá et dans la région.

Objectifs de l'organisation

Faciliter la concertation publique-privée à tous les niveaux locaux, municipaux et régionaux, avec comme objectif de construire un environnement favorable aux activités commerciales, à l'intégration nationale et internationale de la région, et à l'amélioration de la qualité de vie de Bogotá et Cundinamarca.

Les lignes de travail sont:

Gestion locale de la sécurité : Implanter un modèle pour la gestion de la sécurité avec la participation de la communauté pour le développement de stratégies de prévention dans le domaine de la coopération publique-privée dans le contexte local.

Agenda régional : Développer un agenda régional public-privé pour l'amélioration de la sécurité dans la ville et la municipalité.

Après conflit : Développer un agenda afin de permettre la réintégration.

Extorsion - Offrir un service d'assistance aux victimes.

Types, sources et traitement de l'information

Résultats

- Base de données publique sur le comportement délinquant des 10 dernières années.
- Élaboration de recommandations pour le bon fonctionnement de la sécurité au niveau de l'administration de la municipalité et de la police qui ont été consolidés durant les dernières années.

Impact

- Entité distincte pour le développement d'enquêtes et de recherches en matière de sécurité.
- Entité distincte et spécialisée en perception de la sécurité
- Source d'informations pour les médias, entité publique de contrôle et chargée du thème du secteur privé.

Diffusion de l'information

- Diffusion dans la communauté des résultats relatifs à l'analyse du comportement délictuel a Bogota et a Cundinamarca.
- Par le biais d'internet.

Production

Concernant la ville de Bogota:

- Programa Zonas Seguras y sus estrategias de prevención.
- Pacto por la Convivencia y la seguridad ciudadana.
- Realidad delincencial y delito de hurto en el País Vasco: una perspectiva criminológica y victimológica.
- Estudio sobre hurtos personales, Buenos Aires 2005.
- Las pandillas en Bogotá: Realidad y elementos de solución.
- La ciudadanía, principal aliada en la lucha contra los delitos a la infraestructura de los servicios públicos domiciliarios.

Concernant la ville de Cundinamarca:

- Programa Vías Seguras y sus estrategias de prevención.
- Análisis de la piratería terrestre en Colombia.
- Simples acciones, grandes impactos: la experiencia chilena en el tratamiento de puntos negros con medidas de bajo costo.
- Aportación de los modelos cognitivo-motivacionales de conducción a la reducción de la accidentalidad.
- Hacia la construcción de un índice de seguridad de tránsito: el caso de Viña del Mar.
- Una mirada al problema de homicidios en el distrito metropolitano de Quito.
- Análisis de las lesiones personales en Colombia.

Recherches:

- Estudio para el dimensionamiento del Sistema de Atención de Número Único de Emergencias NUSE 123.
- Guía para la contratación de servicios de Vigilancia y Seguridad Privada.
- Evaluación de los Frentes Locales de Seguridad en Bogotá.
- Encuesta de Percepción y Victimización Empresarial.
- Caracterización de la Piratería Terrestre en Bogotá y Cundinamarca.
- Caracterización de los Servicios de Vigilancia y Seguridad Privada en Bogotá.

ESPAGNE

Observatorio de seguridad de Madrid



<http://www.munimadrid.es>

Nature et statut juridique

L'Observatoire de Sécurité du Conseil de Madrid est un service municipal créé en 2006 et il est rattaché au Service de Sécurité et de Mobilité de la ville de Madrid.

Objectifs de l'organisation

L'Observatoire joue un rôle de "*conseiller avisé*" auprès du Conseil municipal en matière de sécurité. Plus précisément, il s'occupe de :

- Réaliser des enquêtes sur les immigrants de deuxième génération ;
- Sécurité urbaine et planification ;
- Colloques et formations ;
- Publications (incluant des rapports d'enquête).

Types, sources et traitement de l'information

Concernant les sources d'information :

- Presque exclusivement des données sur les crimes commis puisque le travail de l'observatoire est centré sur les besoins de la force policière ;
- Les statistiques proviennent de services gouvernementaux (données disponibles du niveau individuel à national) ;
- Les bases de données comprennent des informations qualitatives pour la description des événements en plus de la quantification de ces phénomènes ;
- Enquêtes de l'observatoire et d'organismes gouvernementaux.

La base de données possède des informations associées à l'adresse civique et à chaque individu en plus d'avoir des informations sur tous les découpages du territoire allant de la rue au quartier ou au regroupement de quartiers.

Diffusion de l'information

Par le biais d'internet.

Productions

Réalisation d'un Atlas de la criminalité pour la ville de Madrid en 2007.

Conception d'un indicateur synthétique de sécurité subjective à partir des 12 dimensions suivantes :

- 1) satisfaction générale
- 2) auto-évaluation de l'état de santé
- 3) perception général sur la sécurité
- 4) perception des changements en temps de sensation de sécurité générale
- 5) sécurité affective
- 6) perception de situations d'insécurité dans le quartier
- 7) peurs quotidiennes
- 8) préoccupations personnelles et peurs quotidiennes
- 9) adoption de comportements pour maximiser la sécurité
- 10) préoccupations économiques
- 11) préoccupations pour menaces externes non contrôlables
- 12) expérience de victimisation

Cet indicateur a permis la réalisation d'une enquête nationale, constituée d'un échantillon de 1213 personnes représentant la population espagnole de 18 ans et plus. Par la suite, cette enquête a été reprise avec un échantillon représentatif de chacun des 21 districts de la municipalité de Madrid, pour un total de 8589 personnes.

Contact

Carmen Pavon,
pavonpc@munimadrid.es

FRANCE

Mission d'Observation de la Délinquance de l'Agglomération Toulousaine



<http://i.ville.gouv.fr/divbib/doc/48a51AggloToulousaine.pdf>

Nature et statut juridique

Groupe d'intérêt public pour l'application du 3^e contrat de la ville de l'agglomération toulousaine. Il existe depuis juillet 2002 et est rattaché à la mission dans cadre du contrat local de sécurité périurbaine de l'agglomération de Toulouse.

Objectifs de l'organisation

Réaliser des enquêtes évaluatives et prospectives, des diagnostics et des audits susceptibles de fournir aux acteurs locaux des données de connaissance objective et des outils d'aide à la décision sur les questions de déviance et de délinquance.

- Collecter et rassembler les indicateurs institutionnels sur les mesures de la délinquance et des insécurités ;
- Développer des outils complémentaires de mesures et conduire des études et des recherches sur la délinquance, déviance, et réponses publiques et privées sur insécurité ;
- Pôle de ressources pour acteurs locaux ;
- Développer une culture interinstitutionnelle de l'observation avec appui sur dynamiques existantes ;
- Lieu d'échange et de débat permettant d'appréhender les questions d'insécurité.

Structure et fonctionnement

L'observatoire est divisé en trois différents pôles :

1. Indicateurs et tendances
2. Enquêtes et évaluations
3. Contacts et informations

Réseau :

- Partenaires, Services de l'État, collectivités locales (conseils intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance-CISDP), des communautés d'agglomération du Grand Toulouse et du SICOVAL.

Observatoire de la sécurité d'Aulnay-sous-Bois



Nature et statut juridique

L'observatoire de la sécurité d'Aulnay-sous-Bois dans le cadre du Contrat Local de Sécurité, signé le 9 janvier 2003, est un outil pertinent d'échange d'information. Il constitue une des quatre instances d'information réciproque et de coordination du dispositif de prévention et de sécurité. La ville pilote cette instance dont le rayon d'action est la commune.

Objectifs de l'organisation

L'observatoire de la sécurité est l'instrument de recueil, de traitement et d'analyse des données quantitatives et qualitatives de l'insécurité en œuvre sur le territoire communal et s'inscrit dans une démarche globale d'analyse des réponses publiques en matière de prévention et de sécurité. Son ambition et sa vocation sont d'être un lieu de réflexion et d'expertise qui va au-delà de la simple collecte de données officielles sur la délinquance à l'échelle du territoire.

L'observatoire poursuit plusieurs missions :

- Analyser différentes problématiques, dont celle d'évaluer le sentiment d'insécurité et certaines situations qui seront cartographiées à l'aide d'un progiciel ;
- Redéfinir les objectifs du Contrat Local de Sécurité et renforcer l'opérationnalité des actions de prévention à l'appui des travaux de l'observatoire ;
- Contribuer à l'évaluation des actions du Contrat Local de Sécurité ;
- Développer une fonction de veille parmi les acteurs du « Réseau Tranquillité ».

Structure et fonctionnement

Membres :

- Services publics, d'abord municipaux (fonctionnaires)
- Partenaires
- Partenaires pour l'étude de la violence intrafamiliale (aide aux victimes)

Structure :

- L'observatoire relève de la Direction municipale Prévention et Sécurité (rattaché au Directeur Général).

- L'unique cadre travaille avec des partenaires : agents de médiation municipaux, police municipale, sapeurs pompiers, bailleurs sociaux, transporteurs publics (SNCF et RATP) et représentants de l'Éducation Nationale.

Types, sources et traitement de l'information

L'INSEE est le pourvoyeur des données par parcelles (350 îlots de recensement). L'observatoire de la sécurité est une instance de recueil et d'analyse d'indicateurs exclusivement généraux - quantitatifs et qualitatifs - de l'insécurité.

Les membres de l'observatoire transmettent les informations générales utiles à une bonne compréhension des phénomènes et à la constitution de réponses stratégiques communes. Les données utiles concernent des faits établis et validés et sont territorialisées et contextualisées. La cartographie constitue un des outils de connaissance et d'expertise mis en œuvre au sein de l'observatoire.

Seul le cadre est autorisé à traiter les données puisqu'il est le seul assermenté à cette fin. Les acteurs locaux de la prévention et de la sécurité ont adopté un protocole d'accord sur le partage et l'échange d'informations qui établit un cadre d'intervention évolutif. Il énonce les finalités et les principes de l'échange d'informations ainsi que le type de données échangées et précise les modalités de recueil, d'analyse et de diffusion. Il prévoit aussi une évaluation périodique.

Utilisé pour la planification de la sécurité, un SIG a été développé spécifiquement pour l'observatoire par un consultant (Corto). Cet outil de veille s'applique à toutes les échelles allant de l'adresse civique à la municipalité afin de planifier la gestion des crises et la violence urbaine.

Financement

- Le budget provient de la Direction Prévention / Sécurité de la commune et varie selon les activités de l'année (ex. : fonds spéciaux si une enquête est réalisée).
- De plus, un budget est assumé par la Direction Informatique (Achat et maintenance du SIG).
- Subvention du FIPD (Enquêtes de victimation 2005 et 2008).

Diffusion de l'information

Les résultats de l'enquête de victimisation sont diffusés à tous les partenaires par le biais de rapports écrits, de conférences et formation et du journal municipal (mensuel).

Productions :

- 1- Enquêtes locales 2005 et 2008 sur la victimisation et l'insécurité
- 2- Organisation d'un forum de formation sur la sécurité urbaine (2008)
- 3- Diagnostic local de sécurité – Réactualisation 2007

Observatoire départemental des violences envers les femmes



<http://www.seine-saint-denis.fr/-Observatoire-dpartemental-des-.html>

Nature et statut juridique

Créé fin 2002 à l'initiative du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, l'Observatoire départemental des violences envers les femmes est un espace d'échanges et de réflexion, un outil d'analyse et de recensement et un vecteur de communication et d'information.

Objectifs de l'organisation

Premier de ce genre en France, il a pour vocation de favoriser le travail en commun de tous ses partenaires, de rendre visible le phénomène des violences faites aux femmes afin de mieux les faire reculer et de proposer des outils pour transformer la réalité. L'observatoire, développe également une forte dimension internationale, car pour faire progresser les droits et libertés des femmes, il faut une connaissance mutuelle des luttes, des succès et aussi des obstacles rencontrés.

Activités :

L'activité de l'Observatoire départemental des violences envers les femmes est ponctuée chaque année par des temps forts :

- La Rencontre départementale de l'Observatoire organisée lors de la journée Internationale des femmes (8 mars). Cette rencontre accueille des professionnel-le-s et des militants associatifs. Elle regroupe chaque année environ 600 personnes. Elle donne lieu à la publication des actes. Pour 2008, le thème était « Agir contre les agressions sexuelles ».
- Les Rencontres internationales « Femmes du monde en Seine-Saint-Denis » qui marquent la journée internationale pour l'élimination des violences envers les femmes (25 novembre). La dimension internationale est extrêmement importante car elle permet de faire avancer les droits des femmes ici et là-bas. Ces Rencontres sont organisées avec le soutien du Conseil Régional d'Ile-de-France et en partenariat avec les villes du département. Pour 2008, il est proposé trois temps :
- Une rencontre en direction des professionnel-le-s, des rencontres décentralisées dans les villes partenaires, des initiatives en direction des jeunes autour du théâtre de l'opprimé du MFPPF 93 X = Y.
- Une demi-journée professionnelle dans le cadre de la journée internationale contre les mutilations sexuelles féminines autour du 6 février.
- Rencontre départementale des jeunes contre le sexisme :

La première rencontre a eu lieu le 2 juin 2008. Il est proposé de continuer ce travail en 2009.

Clientèle visée :

Une formation sur les conséquences sur les enfants victimes de violences dans le couple avec 356 professionnel-le-s.

« Un toit pour elle » :

En 2005, l'Observatoire s'est interrogé avec deux associations, l'Amicale du Nid 93 et SOS Femmes 93 qui accueillent des femmes victimes de violence dans notre département (270 places), sur le sort de ces femmes qui quittent les structures d'accueil dédiées. Les partenaires associatifs ont attiré leur attention sur la question suivante : comment faire pour que ces femmes, qui sortent de notre dispositif, ne retrouvent pas à la sortie l'errance ? L'idée leur est venue de proposer un « *toit pour elle* » ; Hervé Bramey et le maire de Bobigny ont porté cette proposition qui visait à demander à chaque ville un logement dédié. Il a obtenu en juin 2007 la première signature de ce « *toit pour elle* » qui abrite déjà une femme victime de violence conjugale.

Huit villes ont signé une convention avec les associations SOS Femmes 93 et l'Amicale du Nid 93 : Aulnay-sous-Bois, Bobigny, Epinay, Montfermeil, Montreuil, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains.

Huit nouvelles communes ont manifesté leurs intérêts pour cette proposition : Bagnolet, Blanc-Mesnil, Bondy, Noisy-le-Sec, Sevran, Villetaneuse, La Courneuve, Rosny-Sous-Bois.

Mise à jour du protocole de lutte contre les mariages forcés.

Compte tenu du changement de la loi de protection de l'enfance, il y a nécessité d'actualiser leur protocole pour les jeunes mineures.

Mieux protéger les jeunes filles victimes de violence :

- Accentuer la formation et la sensibilisation des professionnel-le-s.
- Améliorer, grâce à un protocole, la prise en charge des jeunes femmes victimes de violences graves.
- Offrir un meilleur accueil à ces jeunes femmes où elles seront protégées,
- Aider les jeunes femmes victimes de violences à trouver des lieux de soin et d'accompagnement.

Réaliser une enquête sur les comportements sexistes et violents auprès les jeunes garçons afin de mieux travailler la prévention des comportements sexistes et violents dans la suite des campagnes d'affiches s'adressant aux hommes. Cette nouvelle enquête permettra d'affiner ses connaissances et d'en tenir compte pour ses actions.

Structure et fonctionnement

Structure partenariale, l'Observatoire départemental des violences envers les femmes comprend :

Un groupe de pilotage dont l'objectif est d'organiser la réflexion et les initiatives mises en oeuvre par l'Observatoire et ses partenaires :

- Services départementaux et ses missions : Direction de la Prévention et de l'Action Sociale / Direction de l'Enfance et de la Famille / Direction de la Jeunesse / Direction de l'Aménagement et du Développement / Direction de la Culture, du Patrimoine, du Sport et des Loisirs / Direction de la communication / Direction des collèges et des actions pour la formation / Direction du personnel / Direction des affaires Européennes, Internationales et de la culture de la Paix.
- Services de l'État en Seine-Saint-Denis : Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité / Inspection Académique du 93 / Direction départementale des actions sanitaires et sociales / Direction départementale de la sécurité publique/ Justice / Protection judiciaire de la jeunesse.
- d'associations de Seine-Saint-Denis : Accion Artistica / l'Amicale du Nid / l'AVFT/ le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles en Seine-Saint-Denis 93/ Femmes solidaires / le GAMS / le Mouvement français pour le planning familial / Sos femmes 93 / Citoyenneté Jeunesse.

Des groupes de travail : au nombre de huit, ils permettent d'associer davantage de partenaires et d'approfondir certains aspects du travail mené. Ils s'organisent autour des thèmes suivants:

- les violences faites aux femmes dans le couple.
- les violences sexistes et sexuelles au travail.
- les enfants victimes des violences conjugales.
- la prévention des comportements sexistes dans les relations filles/garçons.
- les études sociologiques et statistiques.
- la dimension internationale de l'observatoire.
- problématiques spécifiques des femmes migrantes.
- le phénomène prostitutionnel.
- la responsabilisation des hommes violents.

Diffusion de l'information

Par le biais d'internet.

Productions

Une consultation victimologie adulte d'une demi-journée par semaine a été ouverte en juin 2005 au CDDPS d'Aubervilliers (Centre départemental de dépistage et de prévention sanitaire). Les professionnel-les y adressent les femmes gravement victimes. La consultation est assurée par le Président de l'Institut de victimologie de Paris, le Psychiatre Gérard LOPEZ.

Après 3 ans de fonctionnement, cette consultation est pléthorique. Afin de créer de nouvelles consultations dans les autres CDDPS du département, un travail avec la DRASS est en cours pour obtenir l'agrément par extension à une antenne en Seine-Saint-Denis de l'Institut de victimologie de Paris.

En perspective pour 2008 : Un projet concernant les enfants victimes des violences dans le couple et leurs mères est en cours. Des ateliers d'expression thérapeutique pour les enfants et des groupes de soutien à la parentalité pour les mères seront mises en place. Il s'agit d'une recherche action unique en France.

Contact

Ernestine Ronai
eronai@cg93.fr

Observatoire français des drogues et des toxicomanies



<http://www.ofdt.fr/>

Nature et statut juridique

Créé en 1993, l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) est un groupement d'intérêt public. L'OFDT est l'un des quatre opérateurs participant à la mise en œuvre du programme 136 « Drogue et toxicomanie » (qui relève de la mission Santé instituée dans le cadre de la LOLF - Loi Organique relative aux Lois de Finances).

Objectifs de l'organisation

L'OFDT produit des informations provenant des sources différentes et scientifiquement validées sur les substances licites comme illicites. Il renseigne et documente de multiples questions dans le domaine des substances psycho-actives et des dépendances.

- Recueil, analyse, synthèse et valorisation des connaissances.
- Aide aux pouvoirs publics à mieux anticiper les évolutions
- Enquêtes auprès de la population
- Veille et amélioration des indicateurs
- Surveillance des phénomènes émergents
- Évaluation des politiques publiques

Structure et fonctionnement

Espaces collaboratifs :

- SIMCCA : système d'information mensuelle pour les consultations « cannabis », réservé aux collaborateurs du réseau SIMCCA.
- ReLION : Réseaux Locaux mobilisables pour l'implantation d'un système d'Observation National sur les pratiques de Prévention liées aux Drogues, ReLION est une méthode expérimentale d'observation sur les actions de prévention liées aux drogues licites (alcool, tabac et médicaments psychotropes) ou illicites.
- RECAP : recueil de données continu sur les patients venus chercher de l'aide auprès des structures et des professionnels offrant une prise en charge spécifique de consommateurs de drogues.
- RPIB : Repérage Précoce Intervention Brève propose les documents relatifs à l'évaluation de la stratégie nationale de diffusion du RPIB auprès des médecins généralistes (questionnaire formations, registre des formateurs, etc.).
- CIRDD - Fonction observation : espace de téléchargement de documents à la disposition des Centres d'Information régionaux sur les Drogues et les dépendances.

- Collège scientifique de l'OFDT : espace de téléchargement de documents à la disposition des membres du Collège scientifique de l'OFDT.

Structure :

- Directeur : personnalité du milieu de la recherche universitaire
- Équipe constituée autour de spécialistes et de chercheurs issus de différentes disciplines (démographie, épidémiologie, sociologie, statistique, etc.)
- Conseil d'administration : composé de représentants de différents ministères concernés par la lutte contre les drogues et de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT) et de personnes morales de droit public et privé (Toxibase, le Réseau national d'information et de documentation, et la FNORS, la Fédération nationale des observatoires régionaux de santé).
- Collège scientifique : représentants de différents producteurs de données et personnalités nommées à titre personnel.
- Experts extérieurs

L'OFDT est le représentant français du réseau REITOX (Réseau Européen d'Information sur les Drogues et les Toxicomanies) dont la coordination est confiée à l'OEDT (agence indépendante européenne). Ce réseau est composé de 27 centres d'informations, ou Points focaux nationaux, situés dans chacun des États membres (la Norvège et la Commission Européenne sont membres du réseau). Chacun de ces centres est responsable de la coordination de son système d'information national et transmet chaque année des données actualisées et harmonisées à l'OEDT.

Financement

Le financement de l'OFDT est assuré par les crédits du programme « Drogue et toxicomanie » ainsi que des crédits européens (OEDT-Reitox). Le budget annuel est de 3 570 000 euros, dont la majeure partie est assurée par la Mission interministérielle de lutte à la drogue et à la Toxicomanie (MILDT).

Types, sources et traitement de l'information

- Séries statistiques : elles décrivent l'évolution de divers indicateurs significatifs du phénomène des drogues et des toxicomanies en France.
- Répertoire des sources de données statistiques relatives aux drogues illicites. En 2005, l'OFDT a élargi cet outil aux sources relatives au tabac et travaille sur une version intégrant les sources alcool.
- Dispositif SINTES (Système national d'identification des toxiques et substances) : vise à apporter une meilleure connaissance du contenu toxicologique des drogues illicites circulant en France.
- Tableau de bord mensuel des indicateurs relatifs au tabac et au tabagisme en France : il a pour objectif de rassembler des chiffres récents de nature et d'origine diverses, de les présenter de manière synthétique et de les rendre publiques dans des délais rapides.
- Système d'information mensuel sur les consultations cannabis (SIMCCA) : il suit l'effectivité de ces consultations cannabis, analyse l'évolution de leur activité et transmet aux décideurs et professionnels des éléments d'appréciation sur ce dispositif de prise en charge des jeunes.

- Base RECOURS (base des études et recherches en cours) : elle recense un certain nombre de travaux de recherche menés actuellement dans le champ des drogues et des toxicomanies en France.
- Base d'information ILIAD (Indicateurs locaux pour l'information sur les addictions) : elle regroupe les principaux indicateurs disponibles aux niveaux départemental et régional dans le domaine des addictions aux substances illicites et licites.
- Douze coordinations locales (Banlieue parisienne, Bordeaux, Dijon, Guyane, Lille, Lyon, Marseille, Martinique, Metz, Toulouse, Paris, Rennes), chargées :
 - D'identifier et de suivre les différents partenaires (institutions et personnes) susceptibles de fournir des informations pertinentes sur les phénomènes émergents
 - D'assurer la réalisation de collectes d'informations par différentes méthodes pouvant évoluer dans le temps (observations ethnographiques, groupes focaux avec des professionnels du champ sanitaire et du champ répressif, études transversales quantitatives et qualitatives auprès des structures de première ligne).

Diffusion de l'information

Par le biais d'internet.

Productions :

L'OFDT publie périodiquement :

- " Cannabis, données essentielles ", un rapport dressant l'état des lieux du cannabis en France
- " Drogues et Dépendances, données essentielles ", un rapport dressant périodiquement l'état du phénomène des drogues et des dépendances en France
- Rapports d'étude ou d'enquête
- Tendances, une lettre d'information présentant les résultats de travaux à caractère épidémiologique, sociologique, ethnographique, économique
- Posters réalisés dans le cadre de projets ou à l'occasion d'événements particuliers des notes d'information relatives aux phénomènes émergents en matière de consommation de substances psychoactives (projet SINTES)
- Rapport annuel adressé à l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT), dressant un état des principales évolutions du phénomène des drogues et des toxicomanies en France un répertoire des sources statistiques, destinés aux chercheurs ou étudiants soucieux d'avoir une description précise des différents dispositifs de recueil de données ayant trait au phénomène des drogues et des toxicomanies en France.
- Rapport ou bilan d'activité

L'OFDT réalise aussi l'enquête ESCAPAD qui vise à améliorer les connaissances sur les consommations de substances psycho actives des jeunes Français.

Contact

Jean-Michel Costes
ofdt@ofdt.fr

Observatoire National de la Délinquance



<http://www.inhes.interieur.gouv.fr/Observatoire-national-de-la-delinquance-6.html>

Nature et statut juridique

L'Observatoire National de la Délinquance est un organisme français chargé de rendre compte des évolutions des phénomènes délinquants et criminels. Il a été créé en 2003 par Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'intérieur. Son indépendance stratégique est assurée par un conseil d'orientation qui décide et détermine les objectifs des études et recherches dans les domaines propres de l'OND. Il prend en compte les demandes d'études exprimées par le ministère de l'Intérieur.

Administrativement, l'*Observatoire national de la délinquance* (OND) est un département de l'*Institut national des hautes études de sécurité* (INHES). Son administration est placée sous l'autorité du directeur de l'INHES assisté d'un chef de département. Son indépendance stratégique est assurée par un conseil d'orientation.

L'OND est installé au sein du nouvel établissement public national de l'INHES, qui est un lieu et un outil de travail interministériel, pluridisciplinaire et partenarial (la recherche au service de l'action).

Objectifs de l'organisation

L'Observatoire national de la délinquance a pour mission de prendre en charge les fonctions de synthèse, de comparaison et de mises en perspectives des différentes données chiffrées sur les phénomènes de délinquance en France. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Recueillir les données statistiques relatives à la délinquance auprès de tous les départements ministériels et organismes publics ou privés ayant à connaître directement ou indirectement des faits ou des situations d'atteinte aux personnes ou aux biens ;
- Exploiter les données recueillies en procédant à l'analyse de la délinquance ;
- Communiquer les conclusions qu'inspirent ces analyses aux ministres intéressés et aux partenaires de l'observatoire ;
- Assurer la mise en cohérence des indicateurs, de la collecte et de l'analyse des données ;

- Faciliter les échanges avec d'autres observatoires, en particulier l'Observatoire des zones urbaines sensibles ;
- Animer un réseau de correspondants ;
- Organiser la communication au public de ces données.

La connaissance de la réalité criminelle est l'un des objectifs du département de l'Observatoire national de la délinquance. L'Observatoire publie un rapport annuel, diverses études et finance les enquêtes nationales de victimisation menées sur sa demande par l'INSEE (*L'Institut national de la statistique et des études économiques*).

L'OND assure désormais la responsabilité, depuis janvier 2006, de la publication mensuelle et annuelle des chiffres de la délinquance constatée et enregistrée par les services de police et les unités de la gendarmerie, en France.

Toujours dans l'optique d'une meilleure lisibilité des évolutions annuelles de la délinquance et de la criminalité enregistrées par les services de police et les unités de gendarmerie, l'observatoire national de la délinquance a créé des **tableaux de bord de la criminalité constatée**. Ces tableaux de bord ont vocation à rendre compte des évolutions de certains indicateurs ou de certaines catégories d'infractions, dans les départements ou les régions.

Réseau :

Depuis 2004, l'OND a mis en place plusieurs partenariats avec les services publics, les pompiers, les médecins, les pharmaciens, le petit commerce, la grande distribution, etc. De nombreuses collectivités locales, des communes principalement, veulent développer des observatoires locaux de la délinquance. L'OND est associé à cette démarche à plusieurs communes.

L'idée est d'appliquer au niveau local ce que l'OND souhaite faire au niveau national : mobiliser les transporteurs publics, l'éducation nationale, la police, la justice pour réunir les partenaires locaux de la délinquance afin de mettre en commun leurs données. Des partenariats sont en cours.

Au niveau international, l'OND est en contact avec des organismes européens ou internationaux.

Structure

- L'équipe de l'OND, dont le directeur
- Le Conseil d'orientation de l'OND : indépendant, il détermine les choix et orientations des objectifs, études et recherches dans les domaines et missions propres de l'OND.

Financement

L'OND est financé par l'Institut national des hautes études de la sécurité (INHES) qui reçoit ses fonds d'une subvention du Ministère de l'Intérieur.

Types, sources et traitement de l'information

Il se concentre sur la statistique, c'est-à-dire la collecte de données et leur analyse. Il dresse un inventaire exhaustif des sources disponibles. Lorsque des chiffres lui sont fournis, il détermine dans quelle mesure ils peuvent rendre compte des phénomènes que l'OND a la charge d'étudier. Il travaille en étroite coopération avec l'ensemble des organismes chargés du recueil des statistiques en matière de délinquance.

Diffusion de l'information

Par le biais d'internet.

Productions

Les principales publications de l'OND :

- Rapport annuel (2005, 2006 et 2007)
- Bulletin mensuel et extension régionale et départemental
- Bulletin annuel
- Grand Angle – bulletin thématique
- Enquête de victimation
- Lettre de l'OND (Résultats et méthodes)

Le bulletin mensuel de l'observatoire national de la délinquance s'appuie sur les données mensuelles provisoires des faits constatés par la police et la gendarmerie. Après la fin de l'année, quand les données annuelles définitives sont disponibles, il est possible de corriger les données mensuelles provisoires pour qu'elles rendent mieux compte des évolutions en cours. On procède à une "révision annuelle" des données mensuelles provisoires.

Récente Production :

Au mois de janvier 2009, l'*Observatoire national de la délinquance* (OND) a publié son 3e bilan annuel de la délinquance enregistrée par la police et la gendarmerie.

Les statistiques sur les faits constatés de crimes et délits qui ont été diffusées à cette occasion ont suivi les normes de présentation définies par l'OND dans son premier rapport annuel de mars 2005.

Il existait avant la création de l'OND d'autres modes de présentation des statistiques sur les faits constatés. Au regard de ses missions, l'OND a créé ses propres indicateurs. Ils figurent dans le présent bulletin mensuel, tout comme c'est le cas depuis le premier bulletin publié pour la première fois en février 2006.

Contact

Jean-Luc Besson
jean-luc.besson@interieur.gouv.fr

Observatoire national de la délinquance dans les transports

<http://www.transports.equipement.gouv.fr>

Nature et statut juridique

L'Observatoire national de la délinquance (OND) mène plusieurs types de travaux statistiques dans le cadre de sa mission de mesure des phénomènes de délinquance. Il propose entre autre, en lien avec l'Observatoire National de la Délinquance dans les Transports (ONDT), une enquête inédite sur la délinquance dans les transports en commun ferrés d'Ile de France menée à partir des plaintes transmises au service régional de la police des transports, ainsi qu'une analyse du profil des plaignants. Des statistiques très détaillées sur un échantillon de plaintes et de victimes d'actes de délinquance dans les transports en commun sur un espace limité ont ainsi été obtenues.

Objectifs de l'organisation

L'observatoire national de la délinquance dans les transports :

- apporte un appui technique pour toute question intéressant la prévention de la délinquance aux services et missions de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer et, en tant que de besoin, au service de défense, de sécurité et d'intelligence économique ;
- veille à la prise en compte des risques propres à la délinquance dans la démarche globale de sûreté conduite par la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer ;
- apporte un appui aux autorités organisatrices et aux opérateurs de transports pour la réalisation de diagnostics et l'élaboration d'outils de suivi ;
- participe à tous travaux intéressant l'ingénierie de la prévention de la délinquance dans les transports ;
- recueille les données relatives aux faits de délinquance survenus dans les réseaux de transport et procède à l'analyse des évolutions.

Structure et fonctionnement

L'équipe du projet :

- conçoit, réalise et maintient l'Infocentre ;
- anime les partenariats ;
- coordonne les études subséquentes ;
- réalise une première analyse des productions avant l'analyse finale opérée par un comité de pilotage pour validation ;
- assure le lien avec l'Observatoire National de la Délinquance.

Diffusion de l'information

Par le biais d'internet.

Productions :

1- La contribution de l'ONDT au rapport annuel de l'Observatoire National de la Délinquance

2- Délinquance dans les transports en commun ferrés d'Ile de France

L'Observatoire national de la délinquance a réalisé une étude des plaintes transmises au service régional de la police des transports en 2007, ainsi qu'une analyse du profil des plaignants.

Observatoire national de l'enfance en danger



Nature et statut juridique

La création d'un Observatoire national de l'enfance en danger est évoquée pour la première fois par Ségolène Royal, alors ministre déléguée à la Famille. L'idée est reprise en septembre 2002 par son successeur Christian Jacob, qui annonce la création d'un Observatoire National de l'Enfance en Danger.

L'ONED est institué par la loi du 2 janvier 2004 relative à l'accueil et à la protection de l'enfance. Cette loi insiste avec force sur la mission de diffusion « *des connaissances chiffrées, des pratiques de prévention, de dépistage et de prise en charge médico-sociale et judiciaire de la maltraitance dont les résultats ont été jugés concluants* ».

Objectifs de l'organisation

- L'amélioration de la connaissance chiffrée de l'enfance en danger ;
- Le recensement des pratiques de prévention, de dépistage et de prise en charge ;
- Le développement d'études et de recherches ;
- La diffusion de la documentation scientifique et spécialisée (Centre de ressources numérisées) ;
- La participation au réseau des observatoires européens.

Par ailleurs, l'ONED remet un [rapport annuel](#) au gouvernement et au parlement. L'une des ambitions de ce document est de mobiliser de manière coordonnée les administrations centrales concernées, les départements et l'ensemble des acteurs, notamment les associations, agissant envers les enfants et leur famille.

En lien direct avec ses différentes missions, les activités de l'ONED se déclinent de multiples façons.

Soutien aux collectivités

- Visites et réunions avec les représentants des départements ;
- Rencontres inter-institutionnelles ;
- Organisations de rencontres inter-départementales, à travers, notamment, les Journées Inter-Départementales, dont la première édition s'est déroulée entre mai et juin 2008 ;

- Soutien aux départements dans le cadre de la loi du 5 mars 2007 qui impose à ces derniers la création d'une cellule de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes et l'envoi annuel de leurs données chiffrées à l'ONED ;
- Rédaction annuelle d'un rapport d'analyse de ces données pour chaque département et d'un rapport national.

Recherches

- Participation et organisation de colloques scientifiques nationaux et internationaux ;
- Participation et organisation de journées thématiques ;
- Lancement de deux appels d'offres annuels, l'un ouvert, l'autre thématique ;
- Publication et diffusion de recherches financées par l'ONED et validées par son Conseil scientifique ;
- Analyse de recherches et rédaction de comptes-rendus de lecture et de synthèse ;
- Mise en place de partenariats avec différentes institutions (SDFE, ANESM).

Structure et fonctionnement

L'ONED dispose d'un Conseil scientifique de 15 membres. Il a été nommé le 18 mai 2004 et s'est réuni pour la première fois le 16 septembre 2004. Le Conseil scientifique se réunit au moins deux fois par an. Il donne un avis sur le rapport d'activité de l'ONED et son projet scientifique, examine et évalue les projets de recherche, et participe à l'accompagnement des travaux financés par l'ONED après décision du Conseil d'administration.

Aujourd'hui présidé par le Professeur Dominique Fablet (Université Paris Ouest – Nanterre La Défense), il est constitué de huit chercheurs français et européens nommés pour quatre ans, et de sept représentants d'organismes commanditaires de recherches dans le domaine de la protection de l'enfance.

Types, sources et traitement de l'information

- Publication de rapports dans le cadre de l'amélioration de la connaissance chiffrée de l'enfance en danger.
- Recueil et analyses des données issues de différents organismes (INSEE, DRESS...) et des départements.
- Publication d'un aperçu annuel de la population de l'enfance en danger dans le cadre du rapport annuel de l'ONED.
- Mise en place d'outils permettant aux départements d'assurer la collecte et la remontée de leurs statistiques dans le cadre de la loi du 5 mars 2007.

Diffusion de l'information

Recensement et diffusion des pratiques innovantes

- Visites de dispositifs dans l'ensemble de la France.
- Rédaction et mise en ligne de fiches portant sur ces dispositifs.

- Présentation, le cas échéant, des évaluations portant sur certains dispositifs innovants.

Participation au réseau des observatoires européens

- Participation à des conférences et colloques internationaux.
- Participation à des publications internationales.
- Accueil de chercheurs étrangers.
- Collaborations ponctuelles ou suivies avec des institutions et des observatoires européens.

Contact

cdeayala@oned.gouv.fr

Tel : 01-58-14-22-57

Observatoire national des zones urbaines sensibles



<http://www.ville.gouv.fr/infos/dossiers/observatoire-des-zus.html>

Nature et statut juridique

La situation dans les territoires en difficulté était jusqu'ici difficile à évaluer avec précision, basée sur de nombreuses données qui restent cependant insuffisantes dans certains domaines, dispersées ou souvent mal ciblées. C'est pour remédier à ces difficultés et mieux mesurer l'effet des politiques mises en œuvre que l'Observatoire national des Zones urbaines sensibles (ONZUS) a été créé, par la loi du 1er août 2003.

Le premier rapport annuel détaillé sur l'évolution des ZUS a été présenté au Parlement fin 2004. Chaque année un rapport actualisé donnera lieu à un débat national sur la politique de la ville, ses orientations, ses priorités, les moyens utilisés. Un débat auquel des chiffres précis et plus complets donneront plus de poids. Des débats du même type sont prévus à l'échelon local.

Objectifs de l'organisation

- Avoir une meilleure connaissance des territoires en difficulté, en disposant de données plus riches pour établir un plus grand nombre d'indicateurs : emploi, développement économique, formation scolaire, accès au système de santé, sécurité, etc ;
- Améliorer la visibilité sur ces territoires mais aussi mieux en mesurer l'évolution et, par-là même, évaluer les effets des moyens mis en œuvre ;
- Mettre à la disposition des observatoires locaux les informations disponibles au niveau national, lorsqu'elles sont détaillées jusqu'au niveau de la ZUS.

Structure et fonctionnement

- L'Observatoire est composé, outre de personnels permanents (statisticiens, sociologues, chercheurs), d'un conseil d'orientation. Ce conseil est chargé de faciliter l'accès de l'Observatoire aux informations statistiques, de donner des orientations en termes d'enquêtes et d'études, de débattre des analyses qui alimenteront le rapport annuel qu'il validera avant de le remettre au ministre.

- La mission d'observation et de prospective (MOP), assure le secrétariat permanent, collecte les informations, les exploite, les diffuse et assure la rédaction du rapport annuel.

Types, sources et traitement de l'information

La mise en œuvre d'un dispositif d'observation de la politique de la ville se heurte à plusieurs obstacles. Il est ainsi difficile d'obtenir des données infra-communales, permettant d'isoler les quartiers et de comparer leur situation avec celle de leur commune ou de leur agglomération.

Les données, par ailleurs, sont souvent très dispersées et parfois difficiles à obtenir en raison des contraintes propres aux organismes producteurs, notamment en matière de diffusion. Quand elles sont issues de fichiers administratifs conçus dans un objectif de gestion, ces informations ne sont pas toujours exploitables ou nécessitent des traitements spécifiques. Enfin sur certains thèmes, peu de données sont actuellement disponibles (en matière de santé notamment).

De nombreuses informations sont disponibles au niveau local mais nécessitent d'être harmonisées. Certains domaines comme la démographie, le chômage, l'activité économique, l'éducation, les dispositifs de politique d'emploi (contrat jeune notamment) et les revenus des ménages font l'objet d'enquêtes régulières. Ces domaines ont déjà donné lieu à de premières analyses dans le rapport 2004 de l'observatoire.

Afin de mettre à la disposition des observatoires locaux les informations disponibles au niveau national, l'Observatoire s'appuie aujourd'hui sur le SIG (Système d'information géographique), et envisage par la suite de créer un espace dédié à l'observation locale sur le site internet de la DIV. L'ensemble de ces informations devraient ainsi aider les collectivités locales à ajuster leur politique et mieux appréhender leur champ d'interventions prioritaires.

Observatoire parisien de la tranquillité publique



Nature et statut juridique

L'observatoire parisien de la tranquillité publique constitue un outil d'aide à la décision de la Direction de la Prévention et de la Protection de la Ville de Paris. Il est rattaché à la Direction de la Prévention et de la Protection de la Ville de Paris et recense et analyse des faits de nature à troubler la tranquillité publique.

Objectifs de l'organisation

- Analyser les informations recueillies afin de situer, comptabiliser et comprendre les causes des faits pour ensuite réorienter les moyens de prévention et de protection (personnel, alarmes...) sur les sites les plus exposés ;
- Renforcer la politique de prévention par des réponses de proximité (médiation sociale, correspondants de nuit, sécurisation des points d'école, Ville Vie Vacances, lutte contre la récidive...) ;
- Surveiller et protéger le patrimoine municipal, ses personnels et ses usagers ;
- Prévenir et lutter contre les incivilités (salubrité, bruits de voisinage, bon ordre des foires et marchés, occupation illicite du domaine public).

Structure et fonctionnement

Depuis janvier 2006, une procédure de signalement des faits troublant la tranquillité publique constatés dans les équipements et bâtiments municipaux a été mise en place. Ce dispositif permet ainsi de recenser l'ensemble des atteintes aux biens (vols, dégradation de locaux et de matériels...), des atteintes à la tranquillité publique (occupation abusive, tapages, bagarres, comportement agressif, intrusion...) et des atteintes aux personnes (agressions, physiques ou verbales...), notamment celles subies par les agents de la Mairie de Paris.

Le système de fiches manuelles a été remplacé par un dispositif de saisie décentralisée grâce à un outil web. Les agents de surveillance spécialisés ou des correspondants proches du terrain pouvant constater l'incident, saisissent leur signalement dans le système. L'information est transmise ensuite automatiquement via un « workflow » à des personnes désignées au niveau de chaque Direction pour validation. Ces dernières peuvent éventuellement apporter des commentaires ou des corrections. Il est possible également de demander des renseignements complémentaires aux agents sur le terrain si l'information se révèle incomplète. La Ville de Paris a retenu pour ce projet l'outil collaboratif et de gestion des processus d'OpenCS. L'application a été intégrée par IBM dans le système d'information de la Mairie et hébergée par la Mairie de Paris. Chaque

utilisateur peut ainsi avoir accès à l'application via l'intranet de la Mairie en utilisant un identifiant. Autre avantage, l'application a été mise en place très rapidement, deux mois, grâce à une approche incrémentale impliquant les utilisateurs à l'amont qui peuvent modéliser le dispositif au moyen de jeux de rôles.

Productions

Les données sont analysées et cartographiées chaque semaine par l'Observatoire afin de suivre l'évolution de la situation des équipements municipaux, notamment les plus sensibles.

Chaque semaine, une synthèse des faits marquants est transmise aux instances décisionnelles. Ce document mentionne non seulement les faits importants de la semaine mais également les tendances – à l'apaisement ou au contraire au regain de tensions - constatées dans les équipements ou dans certains quartiers. Cette analyse s'appuie sur la mise en place d'un outil expérimental de suivi, communément appelé « baromètre de la tranquillité publique » dans lequel sont référencés, par arrondissement, les espaces relevant du patrimoine municipal. Fondé sur une gradation de couleur, cet instrument permet de visualiser rapidement le nombre et la nature des incidents qui s'y déroule semaine après semaine tout en prenant en compte leur redondance.

Au-delà du suivi hebdomadaire, l'Observatoire réalise également des études ciblées sur des quartiers (notamment dans le cadre des études de sécurité et de sûreté publique), sur certaines catégories d'agents municipaux fréquemment victimes d'agressions ou sur certaines natures d'incidents.

Enfin, l'ensemble des éléments recensés par l'Observatoire est analysé dans un bilan annuel dont la synthèse est publiée par l'Observatoire National de la Délinquance.

MEXIQUE

Observatorio de Violencia Social y de Género



<http://www.difzapopan.gob.mx/observatorio>

Nature et statut juridique

L'Observatoire sur la violence sociale et de genre a été mené est un projet d'Habitat du Secrétariat du développement social (SEDESOL) financé par un budget tripartite (fédéral, étatique et municipal).

Objectifs de l'organisation

Objectifs principaux :

- Diminuer dans la Commune de Zapopan l'incidence des cas de violence intrafamiliale ;
- Analyser, dans la mesure du possible, la violence sociale, de genre et discrimination avec des cadres référentiels au niveau Étatique et Municipal ;
- Systématiser l'information de l'incidence de violence Sociale et de genre.

Activités :

- Effectuer des recherches auprès de femmes travaillant en politique, en économie et dans le secteur social au Mexique ;
- Alimenter et mettre à jour les informations utilisées par les institutions publiques, privées et les Associations Civiles ;
- Analyser et systématiser l'information de cas de violence fournis par le Réseau d'Informateurs ;
- Mettre à jour mensuellement la page Web de l'Observatoire de Violence Sociale et de genre ;
- Enregistrer quotidiennement l'incidence de violence sociale et de genre à travers les journaux dans l'État de Jalisco ;
- Donner une démarche et un suivi pour que le format unique d'incidence de cas de violence élaboré par l'Observatoire, soit révisé par les autorités compétentes et le cas échéant, qu'il soit approuvé et mis en œuvre dans les Institutions appropriées ;

Types, sources et traitement de l'information

- Élaboration d'une consultation sur la violence sociale, de type et intrafamilial ;
- Création d'une base de données avec des variables de violence sociale et de genre ;
- Élaboration du format de registre unique d'incidence de cas de violence intrafamiliale et de genre, sur demande et avec la collaboration du réseau d'informateurs ;
- Formation du Comité Technique de l'Observatoire de Violence Sociale et de Genre ;
- Formation du Réseau d'Informateurs de l'Observatoire de violence sociale et de genre ;
- Propositions de réforme à la Loi Prévention et Attention de la Violence Intrafamiliale de l'État de Jalisco ;
- Propositions de politiques publiques pour la prévention et l'attention de la violence intrafamiliale ;
- Élaboration de statistiques qui ont été obtenues avec les données fournies par le réseau d'informateurs.

Diffusion de l'information

Par le biais d'Internet

PÉROU

Observatorio Peruano de las Drogas - OPD

<http://www.opd.gob.pe>

Nature et statut juridique

L'observatoire Péruvien des Drogues (OPD) découle de l'Observatoire Interaméricain des drogues (OID), initiative de l'Organisation des Nations-Unies (ONUDD) ainsi que la Commission Interaméricaine pour le Contrôle des Drogues. Il existe en conjonction avec les commissions nationales des drogues de la Bolivie, du Chili, de l'Équateur, de l'Argentine et de l'Uruguay. Cet observatoire national dépend de la Commission Nationale pour le Développement et la Vie sans Drogue – *Devida*.

Dans le cadre du Mécanisme d'Évaluation Multilatérale de la CICAD-OEA (*Commission Interaméricaine pour le Contrôle de l'Abus de Drogues*), il a été recommandé « De mettre en œuvre un observatoire national de drogues ». Suite à cette recommandation, en date du 30 juin 2004, le gouvernement du Pérou a autorisé le début d'actions pour la mise en œuvre de l'Observatoire péruvien de Drogues.

L'Observatoire péruvien des drogues répond au mandat de la stratégie nationale de lutte des contres les drogues du Pérou (*Décret Suprême N° 006-2004 PCM*) et contribue à la création d'un système d'information.

Objectifs de l'organisation

Mission

Conseiller et soutenir la Commission Nationale pour le Développement et la Vie sans Drogue et le Gouvernement Central dans la formulation des politiques et des programmes en matière de lutte contre les drogues, à travers la centralisation, la systématisation et la divulgation d'information objective, fiable et mise à jour.

Activités

- Recueil, classification et automatiser de l'information sur les drogues.
- Organisation de la participation d'institutions en matière d'information sur les drogues.
- Conception et mise en œuvre d'actions pour le renforcement de l'OPD.
- Élaboration et diffusion d'information sur les drogues.

Structure et fonctionnement

Membres

Les secteurs qui sont intégrés actuellement au système d'information de l'OPD sont :

- Ministère de l'Intérieur;
- Ministère de la Santé;
- Ministère de l'Éducation;
- Unité d'Intelligence Financière;

- Ministère Public (Institut de Médecine Légale - IML);
- Centre Information et Éducation pour la Prévention de l'Abus de Drogues.

Structure de l'Observatoire péruvien des drogues



Fonctionnement :

- Rassembler et divulguer information sur le problème et les actions de lutte contre les drogues ;
- Coordonner, coopérer et promouvoir la participation d'organismes publics et privés, nationaux et internationaux, en matière d'information de drogues ;
- Concevoir et proposer des stratégies et des programmes spéciaux visant à produire et recueillir information.

Financement

Le budget assigné par des ressources ordinaires pour l'exercice 2009, est de 203,645.00 nouveaux soles. De plus, la Coopération Technique Belge dans le cadre « *du Programme de Prévention de la Consommation de Drogues et de Réadaptation des Toxicomanes Phase II* », a assigné pour l'année 2009 un budget de 121 210€ au Pérou.

Diffusion de l'information

L'OPD dispose une page web (www.opd.gob.pe) qui lui permet d'élaborer des bulletins mensuels avec information statistique en rapport à l'offre et la demande de drogues.

Contact

opd@devida.gob.pe
eharo@devida.gob.pe

SUISSE

Observatoire de la sécurité de Lausanne

<http://www.lausanne.ch>

Nature et statut juridique

La création de l'observatoire de la sécurité, décidée par le Conseil communal le 12 février 2002, fait partie des propositions présentées par la Municipalité dans son rapport-préavis n° 239 du 20 septembre 2001, intitulé «Sécurité à Lausanne: état des lieux, actions entreprises et perspectives». Il est rattaché au service municipal de Lausanne et chapeauté par plusieurs départements : sécurité, affaires sociales, éducation et jeunesse et ponctuellement infrastructures.

Objectifs de l'organisation

Cet observatoire se préoccupe de sécurité et non exclusivement de délinquance. La conception de la sécurité va au-delà de la prévention de la criminalité car elle s'attaque aux problèmes liés au chômage, à la pénurie de logement, à la dépendance, etc.

Les travaux ont porté essentiellement sur le sentiment d'insécurité dans une perspective de développement social et d'amélioration de la qualité de vie en milieu urbain. Ils ont traité de quatre mesures de sécurité :

- Lumière et éclairage des artères.
- Convivialité dans les quartiers
- Effectifs policiers (en cours d'évaluation).
- Caméras de surveillance (en cours d'évaluation).

S'y ajoutent des actions ponctuelles comme des séances d'éducation sur la sécurité dans les écoles.

Structure et fonctionnement

Membres : Les divers services de la Ville de Lausanne.

Réseau : Intra-municipal.

Types, sources et traitement de l'information

- Travaux d'enquête menés par des consultants sous la direction du service municipal
- Rapports et rencontres de travail.
- Enquêtes menées auprès des citoyens par sondages.
- Analyse des sondages menés auprès des populations visées par les diverses études thématiques.

Diffusion de l'information

Rapports et rencontres de travail.

Production

Comme annoncé dans le préavis Agenda 21: 6^e partie - Economie, la Municipalité de Lausanne propose **sept projets sur quatre ans**, répondant à ces demandes et visant à prévenir les délits et augmenter la qualité de vie:

- Limitation des débordements nocturnes, par des campagnes de prévention, à l'instar de Clair de Lune menée en juin dernier afin de sensibiliser les établissements et leurs clients au bruit ;
- Prévention de la violence juvénile par un clip vidéo de hip-hop: dansé et composé par des jeunes, il pourrait être réalisé et diffusé sur tvrl ;
- Prévention des vols dans les voitures par des flyers sur les pare-brise: cette action, mise à l'essai durant l'été 2005 et couronnée de succès sera poursuivie ;
- Formation continue des policiers afin de les sensibiliser à la diversité culturelle ;
- Élargissement de la fête des voisins Immeubles en fête à l'ensemble de la ville, suite au succès de la première édition dans plusieurs quartiers pilotes en mai 2005 ;
- Animations dans les structures d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) les mercredi après-midi: ateliers et discussions permettront aux 7-11 ans de réfléchir aux contraintes liées à la vie en société ;
- Amélioration de l'éclairage public en ville: après le secteur Bel-Air-rue de la Tour-rue Haldimand, une quinzaine de rues bénéficieront d'un éclairage intensifié grâce à des luminaires plus efficaces et plus économiques.

URUGUAY

Observatorio Nacional sobre Violencia y Criminalidad



<http://www.minterior.gub.uy/webs/observatorio>

Nature et statut juridique

L'Observatoire National de l'Uruguay sur la Violence et la Criminalité, a été créé afin d'offrir des données fiables et réelles, élaborés par une méthodologie rigoureuse pour le traitement des principaux indicateurs sur l'évolution de la criminalité et de la gestion policière en Uruguay.

Son lancement a été effectué en août 2005, et l'information est trimestriellement mise à jour. Outre sa fonction statistique, l'Observatoire constitue un projet en mouvement destiné à promouvoir la modernisation des systèmes d'information, la révision et l'extension des problématiques à diagnostiquer et la production, la connaissance et l'analyse de la violence, la criminalité et l'insécurité en Uruguay.

Objectifs de l'organisation

Objectifs:

- Centraliser, traiter et analyser l'information statistique liée à la violence et à la criminalité produite par le Ministère de l'Intérieur ;
- Appliquer des critères spatiaux et temporels normalisés pour la mesure de différents phénomènes ;
- Mettre à jour trimestriellement les données pour maintenir la population informée sur l'évolution des principaux indicateurs en matière de violence et de criminalité ;
- Approfondir le travail sectoriel dans le Système Statistique National pour l'échange d'information qui stimule la production de connaissance originale dans les sciences sociales ;
- Stimuler, à travers la diffusion publique, l'intégration des différents efforts en matière d'études et l'analyse sur l'évolution et les profils de la violence et la criminalité en Uruguay.

Types, sources et traitement de l'information

Depuis fin 2004, la Direction de la Politique Institutionnelle et Planification Stratégique et le Ministère de l'Intérieur développent un programme de travail pour l'élaboration de données, statistiques et indicateurs sur la violence et la criminalité en Uruguay.

Les secteurs d'information sont les suivantes :

- Statistiques nationales sur la Violence et la Criminalité (information mensuelle par départements et sections policiers) ;
- Système de Gestion Policière pour Montevideo et Canelones (base de données en réseau) ;
- Statistiques nationales du 911 (Service d'Urgence Policière) ;
- Système d'Information sur les personnes traitées en prison.

Diffusion de l'information

Entre les années 2003 et 2005, le Ministère de l'Intérieur a effectué, avec l'appui de la Banque Interaméricaine de Développement à travers le Programme de Sécurité Des citoyens, une série de publications qui rendait compte du travail de production de statistiques sur la violence et la criminalité en Uruguay.

Ces publications ont été la base du projet Centre d'Information qui a abouti à l'institutionnalisation de l'actuel Département des Données, Statistiques et Analyse.

AMÉRIQUE LATINE

Observatorio Centroamericano sobre Violencia



www.ocavi.com

Nature et statut juridique

L'Observatoire Centroaméricain de la Violence (OCAVI) n'a pas de personnalité juridique propre, cependant, il est reconnu officiellement par les Présidents de l'Amérique Centrale, dans la Déclaration du Sommet Extraordinaire sur la Sécurité d'Octobre 2006, dans le cadre du Système d'Intégration Centroaméricain (SICA). Il est aussi reconnu par la Commission des Chefs de Police de l'Amérique Centrale et des Caraïbes.

L'OCAVI est un centre virtuel d'information pour les preneurs de décision, opérateurs de programmes de prévention, académiques et les médias intéressés par le phénomène de la violence et la délinquance en Amérique Centrale.

Il est rattaché au Conseil National de Sécurité Publique du Salvador (CNSP). Il reçoit, depuis sa fondation en 2005, l'assistance technique et financière du Centre Canadien d'Études et de Coopération Internationale (CECI) et du Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC).

Objectifs de l'organisation

La mission de l'OCAVI est de contribuer à la sécurité humaine et la bonne gouvernance en Amérique Centrale, moyennant la systématisation et la diffusion de connaissances qui contribuent à établir et mettre en œuvre des politiques de prévention de la violence et la délinquance dans la région.

- Maintenir des contacts avec des instances homologues en Amérique Centrale qui produisent de l'information sur le phénomène de la violence et la délinquance ;
- Entretenir et actualiser le site Web (www.ocavi.com) en tant que centre de ressources sur la thématique ;
- Systématiser et publier de l'information de différents types : indicateurs, études, politiques, meilleures pratiques, ainsi que des capsules de nouvelles et publicitaires ;
- Organiser des visites d'étude sur le terrain pour des preneurs de décisions et des opérateurs de programme de prévention ;
- Organiser des forums régionaux sur les meilleures pratiques et politiques en prévention dans le cadre du Foro Centroamérica Segura, en collaboration avec le SICA ;
- Entretenir des contacts avec des instances de coopération internationale qui peuvent contribuer au soutien de l'OCAVI.

- Réaliser des projets modèles de prévention sociale de la délinquance dans des communautés à risque, afin d'illustrer des approches novatrices et intégrales

Structure et fonctionnement

Fondateurs :

- Conseil National de Sécurité Publique (El Salvador)
- Centre Canadien d'Études et de Coopération Internationale (CECI)

Membres :

- Les huit pays qui font partie du SICA (Panama, Costa Rica, Nicaragua, Honduras, Guatemala, El Salvador, Belize, République Dominicaine)
- La Commission de Sécurité d'Amérique Centrale (SICA)
- Ces pays ont formé le Conseil Consultatif de l'OCAVI, qui est coordonné par le CNSP (avec l'assistance technique du CECI)

Clientèles :

- Preneurs de décision, opérateurs de programmes de prévention, académiques, médias, fonctionnaires de la coopération internationale

Assistance technique :

- Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC)

L'OCAVI n'est affilié à aucun regroupement d'Observatoires. Cependant, il participe à des échanges avec d'autres observatoires latino-américains. Ces échanges ont été organisés par la Coalition Interaméricaine pour la Prévention de la Violence (IACPV).

L'OCAVI fait partie d'un réseau centroaméricain (non officiel) d'instances gouvernementales et de corps policiers qui produisent des statistiques sur la criminalité.

Financement

Le budget de fonctionnement de l'OCAVI est d'approximativement 200 000\$ par année, ce qui inclut les contributions en espèces du CNSP, des autres gouvernements de la région, du CECI et CIPC, ainsi que le financement externe du Ministère des Affaires Étrangères du Canada, sous son programme de sécurité humaine.

Types, sources et traitement de l'information

Sources de données :

- Les données officielles produites par les instances publiques dans chaque pays ;
- Les contenus trouvés sur Internet ;
- Les contenus des médias écrits et électroniques ;

- Gouvernements d'Amérique centrale (ministères de la sécurité et systèmes judiciaires) ;
- Corps policiers des pays d'Amérique centrale ;
- Sources internationales spécialisées ;
- Universités ;
- Organisations de la société civile spécialisées ;

À peu près, 50 % des informations sur OCAVI sont quantitatives (statistiques et indicateurs) et 50% de type qualitatif (études, politiques, stratégies, projets modèles, etc.).

L'OCAVI n'utilise pas de logiciel spécialisé pour la saisie et le traitement des statistiques. L'ensemble de l'information systématisée et diffusée par l'OCAVI est publiée en tant que base de données HTML.

Les polices de Salvador et Nicaragua ont modifié leurs systèmes de statistiques suite aux échanges entre l'OCAVI et le CIPC sur le tableau d'indicateurs de violence. De plus, UNICEF El Salvador se sert de l'information de l'OCAVI pour élaborer leur programme quinquennal sur la violence faite aux enfants

Diffusion de l'information

Réseaux de distribution :

- Commission de Sécurité de l'Amérique Centrale (SICA), gouvernement du Salvador, Réseaux CECI et CIPC

Modalités de diffusion :

- Page Web (www.ocavi.com). À l'heure actuelle, environ 1 800 personnes par mois utilisent la page internet de l'OCAVI. Depuis son lancement en juin 2006, plus de 12 000 visiteurs uniques ont consulté l'OCAVI.
- Envoi massifs par courriel des nouvelles de l'OCAVI
- Bulletins mensuels thématiques (à venir)
- Rapports annuels sur l'État de la Violence en Amérique Centrale (à venir)

Productions

Registres d'homicides dans tous les pays d'Amérique Centrale (de 1999 à aujourd'hui).

Contact

Roberto Samayoa
robertosamayoa@cnsps.gob.sv

Observatorio Latinoamericano de Seguridad Ciudadana (OLSC)



<http://www.olsc.cl>

Nature et statut juridique

Le programme URB-AL (développement urbain en Amérique latine) cherche à donner des solutions communes aux défis des villes européennes et latino-américaines dans des sujets comme les politiques urbaines, la qualification des ressources humaines ou encore la direction des autorités. À cet effet, « l'Observatoire latino-américain de la sécurité citoyenne » a été mis en place. La ville de Valparaiso (Chili) en assure la coordination.

L'initiative vise à favoriser et consolider l'échange d'expériences en matière de sécurité des citoyens entre certaines villes d'Europe et d'Amérique Latine.

Objectifs de l'organisation

Objectifs principaux:

Créé dans la ville de Quito, Équateur, le 23 juillet 2007, l'Observatoire latino-américain de la Sécurité Citoyenne (OLSC), a pour but de doter les gouvernements locaux d'outils pour prévoir l'infraction dans les villes et diminuer les indices d'insécurité dans la population.

Les principaux destinataires des activités de cet organisme sont les fonctionnaires des villes partenaires du projet, ainsi que les communautés.

Activités :

- Définir la problématique de la sécurité citoyenne des six villes partenaires participantes au projet ;
- Identifier les problèmes de la sécurité de toutes les villes principales de l'Amérique latine, spécialement ceux qui sont liés aux taux de dénonciation et au sentiment d'insécurité ;
- Concevoir et mettre en œuvre un système de formation relatif à la prévention de la criminalité et l'application des bonnes pratiques qui contribuent à augmenter la sécurité des citoyens, spécialement adressé au personnel municipal appartenant aux six gouvernements locaux partenaires du projet ;

- Élaborer et diffuser un rapport semestriel sur l'état de la sécurité citoyenne dans la région, ainsi que des pratiques prometteuses en prévention et contrôle de la criminalité ;
- Créer une base de connaissances de sécurité citoyenne avec les gouvernements et les acteurs locaux latino-américains et européens liés à l'Observatoire ;
- Diffuser régulièrement les activités, étapes et résultats de l'Observatoire latino-américain de Sécurité Citoyenne, permettant d'améliorer les pratiques mises en œuvre et d'étendre les liens institutionnels, tant en Amérique latine comme en Europe.

Structure et fonctionnement

Les membres du projet sont :

- Municipalité de Valparaiso, Chili (coordinatrice) ;
- Municipalité de Quito, Equateur ;
- Buenos Aires, Argentine ;
- El Salvador ;
- Espagne (Barcelone) ;
- Italie ;
- Faculté latino-américaine de Sciences Sociales (FLACSO- Chili).

Types, sources et traitement de l'information

Les chiffres, enquêtes, sondages et autres travaux quantitatifs servent à améliorer la situation de la région latino-américaine quant à la sécurité des personnes et à la perception qu'elles en ont.

Diffusion de l'information

Diffusion des études effectuées par des organismes nationaux et internationaux en rapport avec la sécurité des citoyens de l'Amérique latine et des pays liés à l'Observatoire. (Par le biais d'Internet)

Contact

Téléphone: +56 32 2939571

Fax: +56 32 2939572

contacto@olsc.cl

EUROPE

European Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction



<http://www.emcdda.europa.eu/html.cfm/index373FR.html>

Nature et statut juridique

L'**Observatoire européen des drogues et des toxicomanies** ou **OEDT** (*European Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction (EMCDDA)*) est l'agence européenne qui centralise les informations relatives aux drogues et à la toxicomanie. Créé en 1993 et basé à Lisbonne, il est pleinement opérationnel depuis 1995.

Cet agence a été mis en place afin d'évaluer les habitudes et les tendances de consommation de drogue dans l'ensemble de l'Union européenne (UE) et pour tenter d'enrayer le fléau de la toxicomanie et ses conséquences.

Objectifs de l'organisation

Disposant d'une indépendance scientifique, l'OEDT, recueille, analyse, effectue la synthèse et la valorisation des connaissances dans le domaine des drogues et toxicomanies. Ce qui permet aux pouvoirs publics d'anticiper les évolutions afin de les aider dans leur décision.

L'OEDT a mis en place le *réseau européen d'information sur les drogues et les toxicomanies* ou Reitox, ce réseau est constitué de points focaux nationaux qui permettent de recueillir les informations dans l'ensemble de l'Union européenne.

Le *système d'alerte précoce* permet la détection de nouvelles drogues synthétiques, d'évaluer leurs risques potentiels pour que le **Conseil de l'Union européenne** puisse adopter des décisions en termes de réglementation et de pénalisation dans l'ensemble des États de l'Union.

L'amélioration de l'information sur les drogues au sein de l'Union Européenne est primordiale pour le travail de l'agence. Pour réaliser ceci, l'EMCDDA coordonne et compte sur un réseau d'environ 30 centres nationaux de surveillance (réseau de Reitox) pour recueillir et analyser les données des pays selon des normes communes et des outils particuliers.

Les résultats de ce processus national de surveillance sont alimentés au centre de Lisbonne pour l'analyse et sont finalement libérés dans le rapport annuel sur l'état du problème de drogues en Europe - une de ses nombreuses sorties.

Structure et fonctionnement

Son conseil d'administration est constitué des différents ministères concernés par la lutte contre les drogues et les toxicomanies, de la MILDT (*mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie*) et de la FNORS (*Fédération nationale des observatoires régionaux de santé*).

L'observatoire se compose d'une direction, un certain nombre de corps statutaires pour conseiller et aider au processus décisionnel et diverses unités de fonctionnement. En outre, l'EMCDDA maintient des liens étroits avec les points importants nationaux du réseau européen de l'information sur les drogues et la toxicomanie (Reitox) et avec d'autres organisations associées.

Financement

Le financement de l'OFDT est assuré par les crédits du programme "*Drogue et toxicomanie*" ainsi que des crédits européens (OEDT- Reitox).

L'EMCDDA reçoit un placement budgétaire stable de la Commission B3-441 du budget général de l'Union européenne. Chaque année, un avant-projet de budget est présenté par le Centre ; le directeur du conseil d'administration peut modifier l'ébauche avant de l'adopter et la soumettre à la Commission européenne. Sur cette base, la Commission présente sa proposition pour le placement annuel au budget d'EMCDDA, pour être adoptée par le Parlement européen et le Conseil.

La responsabilité politique de l'exécution du budget repose sur l'EMCDDA; le conseil d'administration, qui adopte ses propres règles financières internes, se base sur le règlement financier applicable au budget général des Communautés européennes.

Diffusion de l'information

Le site web de l'OFDT met à la disposition du grand public l'intégralité des études et recherches conduites par l'organisme et héberge plusieurs bases de données.

Contact :

OEDT
Rua da Cruz de Santa Apolónia 23-25
PT-1149-045 Lisbonne
Tél: (+351) 21 811 3000
Télécopieur: (+351) 21 813 1711

INTERNATIONAL

Observatoire International de Justice Juvénile



<http://www.oijj.org>

Nature et statut juridique de l'organisation

L'Observatoire International de Justice Juvénile (OIJJ) est une fondation internationale d'utilité publique et n'est rattaché à aucune organisation.

Objectifs de l'organisation

- Développer un forum, international et permanent d'analyse, de savoir et de réflexion mutuels sur les législations, les modèles d'intervention et les recherches au niveau mondial afin d'aborder le problème de la délinquance juvénile ;
- Promouvoir le rapprochement international des différentes manières d'aborder le problème : légale, psychologique, criminologique, sociale, éducative, culturelle, policière, médicale, etc. ;
- Promouvoir des analyses globales, nationales et locales liées à ce phénomène, en analysant les différentes problématiques des jeunes en conflit avec la loi sous toutes leurs formes ;
- Créer, à partir de différentes disciplines, des réseaux d'experts collaborant au développement de nouvelles initiatives qui permettent d'anticiper les défis que posent une réalité en changement constant ;
- Contribuer à l'amélioration d'interventions en termes de législation, éducation, justice, police, santé et social, créant ainsi des codes de bonnes pratiques ;
- Constituer un espace sans frontières de soutien aux professionnels, aux institutions et aux organisations permettant ainsi l'échange de connaissances internationales grâce aux bases de données, conférences, ateliers, séminaires organisés par l'Observatoire International de Justice Juvénile ;
- Procurer information et soutien aux pays en voie de développement dans les procédures d'application des lois sur la responsabilité pénale des mineurs et des jeunes ;

- Promouvoir la création d'un réseau international d'observateurs de la justice des mineurs ;
- Sensibiliser et informer l'opinion publique mondiale afin de favoriser la solidarité et l'engagement concernant les problématiques présentes et futures liées au mineur et au jeune en conflit avec la loi ;
- Encourager la création et le développement de regroupements internationaux dans le domaine de la justice juvénile et ayant pour objectif, entre autres, l'intervention et le développement de programmes éducatifs, la recherche ou la diffusion d'expériences relatives aux mineurs et jeunes en situation d'exclusion sociale ;

Structure et fonctionnement

L'équipe de l'OIJJ est composée par 8 professionnels qui coordonnent le travail de l'ensemble de collaborateurs et utilisateurs. L'OIJJ compte au total plus de 7000 contacts dans le monde.

Le Conseil d'Administration est l'organe qui détermine le programme d'activités.

L'Observatoire collabore avec des organisations internationales qui ont reconnu officiellement le travail de l'OIJJ :

- L'OIJJ a le Statut Participatif auprès du Conseil de l'Europe ;
- L'OIJJ a des relations opérationnelles avec l'UNESCO ;
- L'OIJJ a le Statut d'Observateur au sein du Groupe de Liaison du Comité Economique et Social Européen avec les organisations et réseaux européens de la société civile ;
- L'OIJJ a été nommé Expert NGO du Forum Européen pour les Droits de l'Enfant de l'Union Européenne.

Par ailleurs, l'OIJJ est membre de :

- Groupe interinstitutionnels des Nations Unies sur la justice pour mineurs ;
- La Société Européenne de Criminologie ;
- International Association for Research in Juvenile Criminology;
- Sousgroupe de Justice Juvénile du Groupe des ONGs pour la Convention de Droits de l'Enfant ;
- European Street Children Worldwide.

L'OIJJ a également signé des accords de collaboration avec:

- El Instituto Latinoamericano de las Naciones Unidas para la Prevención del Delito y el Tratamiento del Delincuente;
- Le Ministère de la Justice de Chili ;
- La Generalitat Valenciana (Espagne) ;
- La Junta de Andalucía (Espagne).

De plus, l'Observatoire International de Justice Juvénile bénéficie du support et de la participation d'organismes, d'experts et de professionnels dans le domaine de la justice juvénile:

- I. Organismes supranationaux : Comité Economique et Social Européen, Belgique ; Parlement Européen ECOSOC, Nations Unies, New York ; UNESCO, Paris ;ILANUD. Instituto Latinoamericano de las Naciones Unidas para la Prevención del Delito y el Tratamiento del Delincuente, Costa Rica; etc
- II. Organismes gouvernementaux :Ministère de Justice, et d'affaires sociales des pays
- III. Universités : Universidad de Salamanca, Valencia y Comillas (Espagne) ; Université de Alexandru Ioan Cuza University of Iasi, Roumanie, University of Greifswald, Département de Criminologie, Allemagne, CNRS. MIGRINTER. Migration Internationales, espaces et sociétés, France, Centre de Recherches Criminologiques, Belgique, etc
- IV. ONGs : Fondation Diagrama, France ; Association Enfance et Partage, France - European Society of Criminology, Royaume-Uni ; Instituto Don Calabria, Italie, etc.

Financement

L'Observatoire peut bénéficier d'aide publique locale, nationale et internationale ainsi que des donations privées provenant des fondations et organisations avec les mêmes objectifs que l'OIJJ.

Types, sources et traitement de l'information

L'OIJJ compile et travaille sur la base de données officielle.

La base de données est nourrie par des travaux de recherche, des études scientifiques, des rapports des organismes publics et privés, des études de centres de recherche, des enquêtes, etc. Elle est visitée par environ 5 800 visiteurs par mois :

- Salle de presse : nouvelles : 900 visiteurs par jour
- Centre documentaire : 643 visites par jour
- Agenda : 281 visite par jour

Dans le but de mieux appréhender les spécificités et particularités concernant la justice juvénile dans chaque région du monde, l'Observatoire International a créé les Observatoires Continentaux de Justice Juvénile. Il s'agit de l'Observatoire Latino Américain de Justice Juvénile dont le siège se trouve au Panama, l'Observatoire Européen de Justice Juvénile dont le siège se trouve à Bruxelles (Belgique) et l'Observatoire Africain de Justice Juvénile qui ouvrira ses portes au Sénégal.

Les retombées en 2008 ont été importantes et très favorables au fonctionnement du réseau de l'Observatoire. Elles se traduisent par un nombre croissant des visites de la page web, des documents téléchargés, des articles recueillis dans la Salle de presse, etc. Plus de 1654 nouveaux utilisateurs se sont enregistrés en 2008, et le réseau de l'OIJJ a accueilli 52 nouveaux collaborateurs.

Diffusion

Les travaux sont mis à disposition des collaborateurs et utilisateurs à travers la page web qui reçoit plus de 300 visites par jour. Par ailleurs, un mémoire annuel est publié et mis à disposition du grand public.

Les résultats des programmes de recherche qui sont coordonnés par l'Observatoire sont généralement présentés lors de Conférences Internationales auxquelles participent plus de 400 experts dans le domaine de la justice juvénile.

En 2008, l'OIJJ a organisé deux importants évènements auxquels plus de 900 personnes de **61 pays** ont assistés. Il s'agit de :

- La III Conférence Internationale « Systèmes de Justice Juvénile en Europe: Situation actuelle, tendances des modèles applicables et bonnes pratique » a eu lieu les 21 et 22 octobre 2008 à Valence (Espagne).
- Conférence Régionale d'Innovation en Amérique Latine "La Jeunesse: Base du Développement Durable" qui a eu lieu les 18 et 19 juin 2008, au Costa Rica.

Publication

Sur le site Internet de l'OIJJ se trouve :

- *2316 documents* de **153 pays**, publiés dans le *Centre de Documentation* (350 nouveaux documents enregistrés en 2008)
- *19254 articles* recueillis dans la *Salle de Presse* de **181 pays** (2510 nouveaux articles publiés en 2008)
- *1161 évènements* organisés dans **66 pays** différents dans *Agenda* (142 nouveaux évènements enregistrés en 2008)
- *776 organisations* de **93 pays** recueillis dans la *partie Organisations* (45 nouvelles organisations ajoutée en 2008)
- *229 liens* d'Internet publiés dans la *partie Liens* provenant de **32 pays** (14 nouveaux liens publiés en 2008)
- Notre base de données compte *23014 registres* de **195 pays** différents

Contact

Observatoire International de Justice Juvénile (OIJJ)
Rue Mercelis, n° 50. 1050.
Bruxelles. Belgique.
oijj@oijj.org

Observatoire international des prisons

<http://www.oip.org>

Nature et statut juridique

L'Observatoire international des prisons (*OIP*) a été créé en 1990 à Lyon (France) avec pour but de promouvoir, partout dans le monde, le respect des personnes incarcérées au regard des droits de l'homme. Il a obtenu un statut consultatif à l'ONU en 1995. L'OIP s'est organisé progressivement en délégations régionales et sections nationales.

Objectifs de l'organisation

Moyens d'action :

Conformément à son objet et sa nature, l'OIP-SF adopte comme moyens d'action :

- de dresser et de faire connaître l'état des conditions de détention des personnes incarcérées, d'alerter l'opinion, les pouvoirs publics, les organismes et les organisations concernés, sur l'ensemble des manquements observés ;
- d'informer les personnes détenues de leurs droits et de soutenir leurs démarches pour les faire valoir ;
- de favoriser, de la façon qu'il juge appropriée, l'adoption de loi, règlements et autres mesures propres à garantir la défense de la personne et le respect des droits des détenus ;
- de favoriser, de la façon qu'il juge appropriée et dans le respect des droits fondamentaux et des libertés individuelles, la diminution du nombre de personnes détenues, la limitation du recours à l'incarcération, la réduction de l'échelle des peines, le développement d'alternatives aux poursuites pénales et de substituts aux sanctions privatives de liberté ;
- d'utiliser son droit d'ester en justice pour la sauvegarde des intérêts essentiels de la personne détenue et l'application des dispositions légales et réglementaires.

L'efficacité de l'OIP repose sur la médiatisation systématique des dysfonctionnements du « Service public pénitentiaire » et l'interpellation permanente des autorités concernées sur les manquements au droit. En donnant la plus large publicité à tout ce qui porte atteinte à la dignité inhérente à la personne humaine, l'OIP concourt à rompre le silence qui entoure le monde carcéral. En demandant l'application du droit commun en prison, l'OIP contribue à combattre l'arbitraire qui caractérise le fonctionnement de toute institution pénitentiaire.

Structure et fonctionnement

L'OIP agit hors de toute considération politique et quel que soit le motif de l'incarcération. Il s'appuie sur les textes nationaux et internationaux relatifs aux droits de l'homme qui prévoient que chacun a droit, en tout lieu, à la reconnaissance de sa personnalité juridique et que nul ne peut être soumis à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Organisation indépendante des pouvoirs publics, l'OIP ne sollicite aucun mandat ou subvention du ministère de la Justice, s'interdit de prendre part à l'action d'aucun gouvernement, de soutenir aucun parti politique ou de prendre position à l'occasion de toute consultation électorale.

Diffusion de l'information

Par le biais d'Internet

Productions :

Les Cahiers de la sécurité, nouvelle série (Revue trimestrielle)

Cette collection, publie quelques-unes des études et recherches commandées ou réalisées par l'Institut avec l'objectif de faire connaître au grand public des travaux inédits sur des sujets de société concernant la sécurité intérieure.

Collection La sécurité aujourd'hui

Le guide du sortant de prison, OIP / Editions La Découverte, 2006, 411 p.

Le Guide du sortant de prison aborde tous les aspects de la mission de réinsertion confiée à l'administration pénitentiaire et fournit toutes les informations utiles aux personnes détenues ou libérées, aux travailleurs sociaux, aux intervenants en milieu pénitentiaire ainsi qu'aux acteurs de la lutte contre l'exclusion.

Le guide du prisonnier, OIP / Editions La Découverte, 2004, 567 p.

Destiné aux personnes incarcérées, à leurs familles, aux professions judiciaires, aux intervenants en milieu carcéral et à tout citoyen s'interrogeant sur les conditions dans lesquelles s'exerce la privation de liberté, ce livre accompagne par un jeu de questions-réponses l'intégralité du parcours d'un détenu, du premier au dernier jour de prison.

La revue Dedans Dehors (abonnement en ligne)

Revue bimestrielle, Dedans Dehors est destinée à tous ceux qui souhaitent être informés sur le monde carcéral. Articles, analyses, chroniques, entretiens et témoignages fournissent au lecteur une information complète et rigoureuse sur l'actualité des prisons, sur les évolutions en cours, mais aussi des pistes de réflexion quant au respect de la dignité en milieu carcéral et au développement des alternatives à l'incarcération.

Contact

Secrétariat national
7 bis rue Riquet 75019 PARIS
téléphone : 01 44 52 87 90 fax : 01 44 52 88 09
contact@oip.org

Observatoire international de la violence scolaire



<http://www.obsviolence.com/>

Nature et statut juridique

L'**Observatoire Européen de la Violence en Milieu Scolaire** existe depuis 1998, grâce au cofinancement de la Commission européenne, du Conseil régional Aquitaine, du Ministère de l'Éducation nationale et de l'Université Victor Segalen Bordeaux 2.

L'Observatoire est une des structures de référence sur la question de l'étude de la violence en milieu scolaire. Il est en fait la concrétisation de recherches de long terme menées par différentes équipes. Ces recherches ont un caractère cumulatif important en France et à l'étranger.

En Europe, l'Observatoire Européen de la Violence en Milieu Scolaire fédère les recherches d'équipes universitaires dans les pays suivants :

- ▶ **Allemagne** (Nuremberg, sociologie);
- ▶ **Angleterre** (Université de Portsmouth, département de recherche en criminologie);
- ▶ **Espagne** (Université de Cordoba, psychologie);

Par ailleurs, l'obsviolence travaille de manière privilégiée avec les équipes suivantes :

- ▶ **Canada** (Universités Laval à Québec et université de Sherbrooke, facultés de psycho-éducation);
- ▶ **Mexique** (Université de Chapingo, faculté d'éducation);
- ▶ **Burkina Fasso** (Département Sciences Humaines, Université de Ouagadougou);
- ▶ **Djibouti** (Ecole Normale);
- ▶ **Sénégal** (Ecole Normale Supérieure Technique et Professionnelle de Dakar).

L'Observatoire international de la violence en milieu scolaire est une structure juridiquement déclarée comme Association gérée par la loi française dite « loi de 1901 » et régulant les statuts et règlements des associations. Il a ainsi la capacité juridique (gestion financière, adhésions officielles, capacité de réunir des assemblées générales etc.).

Objectifs de l'organisation

L'Observatoire international de la violence en milieu scolaire est une organisation non gouvernementale dont les buts principaux sont

- 1 : Le rassemblement, l'encouragement et la dissémination des études scientifiques pluridisciplinaires du phénomène de la violence en milieu scolaire ;
- 2 : L'évaluation scientifique des études et expertises publiées sur la violence en milieu scolaire ;
- 3 : L'évaluation scientifique des programmes et politiques publiques pour lutter contre le phénomène ;
- 4 : La réalisation et la publication régulière d'un bilan de la violence en milieu scolaire dans le monde ;
- 5 : L'élaboration de propositions concrètes pour des actions de terrain appuyées sur les résultats des enquêtes scientifiques ;
- 6 : L'aide à la formation des enseignants et des professionnels ;
- 7 : La formation à la recherche sur la violence en milieu scolaire et le support aux jeunes chercheurs voulant s'engager dans un projet à cet égard.

Structure et fonctionnement

L'Observatoire international de la violence en milieu scolaire est une structure totalement indépendante des gouvernements et des institutions politiques internationales, ce qui explique son statut d'ONG.

Bien entendu, contractuellement, cette ONG pourra collaborer avec ces institutions, mais sans que ces institutions puissent interférer sur son fonctionnement et ses réalisations scientifiques. Il est structuré de manière démocratique et transparente, tant sur le plan des élections au Conseil d'administration qu'au niveau financier.

Il est composé de membres adhérents à titre individuel, dont l'adhésion doit être approuvée par le conseil d'administration et de membres moraux (laboratoires scientifiques, observatoires locaux, nationaux et internationaux), qui ne doivent en aucun cas émaner directement de gouvernements ou d'institutions politiques internationales et dont l'adhésion doit être approuvée par l'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration. Les membres individuels peuvent être des chercheurs, des étudiants, des praticiens et toute personne engagée dans le champ de la lutte contre la violence en milieu scolaire. Les membres individuels et moraux doivent être à jour de leur cotisation annuelle.

Il est géré par un conseil d'administration de 20 membres élus directement par l'assemblée générale des adhérents.

Financement

Les ressources de l'ONG sont :

- Les cotisations des membres individuels ;
- Les dons et legs des individus ;
- Le sponsoring des entreprises privées – dans la mesure où les buts de celles-ci sont compatibles avec la déontologie de l'Observatoire ;

- Les subventions des institutions nationales et internationales, cette catégorie de ressources ne devant pas dépasser 25% des recettes totales. En particulier, pour la période de création de la revue en ligne un budget de 10 000 euros a été consenti par le Conseil Régional Aquitaine ;
- Les produits des contrats d'expertise et de recherche ;
- Les bénéfices éventuels des manifestations et des conférences mondiales. Les bénéfices de ces dernières seront réutilisés pour les conférences suivantes et pour financer le prix de thèse.

Le budget annuel est préparé par le Trésorier et le bureau de l'ONG, puis approuvé par le Conseil d'administration. Un rapport financier complet (compte d'exercice et bilan général) est préparé par le Trésorier et approuvé par l'assemblée générale, après rapport de deux commissaires aux comptes.

Diffusion de l'information

Par le biais d'internet

Productions

La violence en milieu scolaire étant le thème d'intérêt principal de l'Obsviolence, ils ont logiquement été conduits à s'intéresser au lien école-quartier dans la production de cette violence. Un appel d'offre de l'IHESI (*l'Institut national des hautes études de sécurité*), pour lequel ils ont été classés 1er, les a engagés pour trois ans dans des recherches dans les 15ème et 16ème arrondissements de Marseille, à Paris (Belleville et Ménilmontant), à Roubaix (Cul du Four, l'Alma) et à Bordeaux (Saint-Michel).

Cette recherche a donné lieu à un ouvrage de synthèse, parut sous le titre : "***L'oppression quotidienne, enquête sur une délinquance des mineurs***". Ils ont également proposé à la commission européenne la mise en place d'un réseau européen de chercheurs. Grâce à l'initiative « **Connect** » ils ont pu développer ce réseau, avec un financement sur deux ans. Cet Observatoire a fédéré 14 équipes en Europe et produit plusieurs recherches d'envergure, résumées dans deux ouvrages. Il organise les conférences mondiales « ***Violences à l'école et politiques publiques*** ».

Contact

3, Place de la Victoire
33800 - Bordeaux France
Tél. / Fax : +33 (0)5 57 57 19 58

Global urban observatory (ONU-Habitat)



<http://ww2.unhabitat.org/programmes/guo/>

Nature et statut juridique

Agence rattachée à l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Le GUO (*Global Urban Observatory*) a été établi par UN-HABITAT, en réponse à une décision de la Commission des Nations Unies, qui a réclamé un mécanisme pour surveiller le progrès global des cités et villes et évaluer les conditions et les tendances urbaines globales.

Le GUO travaille étroitement le programme BLP (*Best practices and local leadership program*) qui a été établi mis en place pour utiliser l'information et le réseau à l'appui d'UN-HABITAT.

Objectifs de l'organisation

UN-HABITAT reçoit son mandat de l'Assemblée Générale et vise à promouvoir le développement durable de cités et villes tant d'un point de vue social qu'environnemental avec un but d'offrir à tous un toit adéquat.

Produire des indicateurs et des statistiques visant à soutenir les autorités locales pour la mise en place de stratégies urbaines.

- Développement d'un réseau d'observatoires urbains
- Assistance aux gouvernements
- Encouragement de processus participatifs
- Diffusion de résultats et de bonnes pratiques
- Organisation de forums, conseil et journée de l'habitat

Dans le volet «Développement d'un réseau d'observatoires urbains» UN-HABITAT a mis en place le programme de Villes plus sécuritaires, programme qui a démarré en 1996 à la demande de villes africaines se préoccupant de violence en milieu urbain. L'objectif était de créer une culture de la prévention et de la sécurité du milieu urbain en aidant les autorités locales, le système judiciaire, le secteur privé et les partenaires citoyens à s'occuper de la sécurité en milieu urbain en réduisant la délinquance et le sentiment d'insécurité.

Structure et fonctionnement

UN-HABITAT a établi des partenariats avec des gouvernements, des organisations internationales et régionales, des municipalités et des gouvernements locaux. De plus, il collabore avec des élus, des organisations non gouvernementales, des communautés, des regroupements de femmes ou de jeunes, des chambres de commerce, des professionnels de l'urbanisme, des chercheurs et organisations religieuses impliquées auprès des populations défavorisées.

Collaboration internationale:

- Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC) Montréal, Canada
- European Forum on Urban Safety (EFUS) Paris, France
- Comité aux Femmes et Sécurité Urbaine (CAFSU) Montréal, Canada
- Centro de Estudios de Seguridad e Ciudadanía (CESEC) Rio de Janeiro, Brésil
- Corporación de Estudios Sociales e Educación (SUR) Santiago, Chili

Collaboration régionale:

- African Forum on Urban Safety, Senegal
- Latin American Forum on Urban Safety, Mexico
- Institute for Security Studies, South Africa

Le bureau new-yorkais d'UN-HABITAT assure le maintien de liens étroits avec le quartier général de l'ONU.

UN-HABITAT participe à des comités inter-agences ainsi qu'à des rencontres inter-gouvernementales plus particulièrement à «the General Assembly and Economic and Social Council» (ECOSOC).

Financement

Co-financement avec des organisations internationales.

Types, sources et traitement de l'information

Poursuivant des objectifs d'assurer à tous des chances égales pour un habitat sécuritaire et sain, tout en faisant la promotion de l'intégration sociale et du soutien aux minorités, ce programme également faire la promotion de l'égalité des sexes dans le développement des milieux d'habitats humains.

UN-HABITAT a développé une série d'indicateurs qui, après avoir été validés, ont été modifiés au cours des dernières années. Le programme de Villes plus sécuritaires a démarré avec la phase GUID 1 en 1993 dans 237 villes où l'on a procédé à l'analyse de 46 indicateurs clés. En 1998, avec GUID 2 on a réajusté les paramètres et dans 242 villes on a analysé 23 indicateurs clés. Finalement en 2003, GUID 3 a retenu 20 indicateurs clés

dans 353 villes. Pour la dernière phase, 2004-2006 le Programme d'indicateurs urbains inclue des informations sur l'habitation, le développement social, la gestion de l'environnement, le développement économique et la gouvernance.

À titre d'exemple, les indicateurs portent sur:

- Mortalité des enfants 0-5 ans
- Homicides
- Violence urbaine
- Type de constructions
- Nombre d'occupants
- Financement de la maison
- Régime de propriété
- Prix et portion du revenu consacré à cette dépense
- Taux d'alphabétisation
- Collecte des ordures
- Infrastructure sanitaire (égouts et aqueduc)
- Taux de scolarisation
- Taux de chômage

Les données pour chacun des indicateurs sont recensées dans chacune des villes de chacun des pays participants. On organise des ateliers au niveau sous-régional (Afrique, Asie, LAC)

Diffusion de l'information

Par le biais d'internet.

Productions

- An Urbanizing World: Global Report on Human Settlements 1996
- An Urbanizing World: Global Report on Human Settlements 1996
- Challenge of Slums - Global Report on Human Settlements 2003 (THE) Executive Summary of the Global Report on Human Settlements
- Guide pour l'Evaluation de la Cible 11 (ONU-HABITAT 2003)
- Slums of the World: The face of urban poverty in the new millennium?

Contact

UN-HABITAT
P.O. Box 30030, GPO,
Nairobi, 00100, Kenya
E-mail: infohabitat@unhabitat.org

**ORGANISATIONS
FAISANT DE
L'OBSERVATION**

Centro de estudos de criminalidade e segurança pública



<http://www.crisp.ufmg.br>

Nature et statut juridique

Le *centre d'étude sur le crime et la sécurité publique* (CRISP) est un institut académique rattaché à l'*Université fédérale de Minas Gerais* (UFMG), Brésil (Belo Horizonte).

Objectifs de l'organisation

Le CRISP est une institution consacrée à l'évaluation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation critique des politiques publiques en matière de justice pénale.

Les principales activités du CRISP :

- Enseignement : jouer un rôle actif relativement aux qualifications des professionnels de la sécurité publique;
- Recherche : développer de la recherche méthodologique et appliquée de qualité centrée sur les questions pertinentes pour le contrôle de la criminalité;
- Information : aider au développement de systèmes d'information plus appropriés pour les stratégies de contrôle de la criminalité.

Le modèle du CRISP intègre deux éléments :

- De la recherche appliquée et multidisciplinaire et une formation solide en analyse quantitative pour la planification et l'évaluation;
- L'articulation de différentes institutions et agences publiques concernées par les questions de criminalité et de violence – sous le leadership d'une université prestigieuse.

Structure et fonctionnement

Le CRISP est rattaché à l'UFMG et regroupe des chercheurs de cette institution et d'agences publiques d'application de la loi. Récemment, des partenariats ont été établis avec d'autres organisations du système de justice, afin d'effectuer un état des lieux des prisons et de former le personnel du système correctionnel.

Sa structure comprend un coordonnateur général, un sous-coordonnateur et trois agents de coordination responsables des trois principales activités du CRISP : cours, recherche et coordination de l'information.

Types, sources et traitement de l'information

- L'un des plus importants outils développés et disponibles à l'usage policier est la cartographie criminelle (*crime mapping*).
- Le CRISP organise aussi des banques de données pour les agences brésiliennes de justice pénale, notamment celle de points de la criminalité dans la ville de Belo Horizonte.

Diffusion de l'information

- Cours du soir
- Cours de formations continue
- Cours spécialisés en études de la violence et de la criminalité
- Cours réguliers de 1^{er} et 2^{ème} cycle (maîtrise et doctorat)
- Cours à distance

ANNEXES

Autres observatoires dans le monde

Argentine

Observatorio argentino de violencia en las escuelas
<http://www.me.gov.ar/observatorio/>

Bolivie

Observatorio del delito y el crimen
<http://www.vsc.mingobierno.gov.bo/observatorio.html>

Brésil

Observatorio Brasileiro de Informações sobre Drogas
<http://obid.senad.gov.br/portais/OBID/index.php>

Observatorio Iberoamericano de Violencia en las Escuelas
<http://www.violenciasnasescolas.org.br/espanhol/espanhol.php>

Canada

Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies
<http://www.ccsa.ca/Fra/AboutUs/Pages/default.aspx>

Chili

Sistema de Información Delictual. División de Seguridad Ciudadana (Ministerio del Interior)
<http://www.seguridadciudadana.gob.cl/>

Colombie

Observatorio de Salud Pública de Santander
<http://www.observatorio.saludsantander.gov.co/quienesomos.php>

Observatorio de Vida (Antioquia)
http://www.gobant.gov.co/programa_gobierno/observatorio.htm

Observatorio del delito de Apartado
<http://www.apartado-antioquia.gov.co/sitio.shtml?apc=B1-1--&x=1924667>

Observatorio Social - Alcaldía de Cali
<http://www.cali.gov.co/ObservatorioS.php>

Sistema de vigilancia de la violencia intrafamiliar - SIVIF
<http://www.suivd.gov.co>

Sistema Unificado de Información de Violencia y Delincuencia de Bogotá – SUIVD
<http://prevencionviolencia.univalle.edu.co/sistemas/suivd.html>

Encuesta de percepción y victimización
<http://camara.ccb.org.co/contenido/contenido.aspx?catID=126&conID=562>

Équateur

Observatorio Metropolitano de Seguridad Ciudadana de Quito
<http://www.observatorioseguridaddmq.net/>
Consejo Nacional de Control de Sustancias Estupefacientes y Psicotrópicas (CONSEP)
<http://www.consep.gov.ec/index.htm>

Espagne

Observatorio de la violencia de Género

<http://www.observatorioviolencia.org>

Observatorio Español sobre Drogas (OED)

<http://www.pnsd.msc.es/Categoria2/observa/home.htm>

États-Unis

National Institution on Drug Abuse

<http://www.nida.nih.gov/>

Italie

Regional Observatory on Security Policies;

<http://sicurezza.regione.toscana.it/osservatorio.html>

Osservatorio e Centro Risorse sul Traffico di Esseri Umani

<http://www.osservatoriotratta.it/index.php>

Honduras

Observatorios de la Violencia

http://www.undp.un.hn/publicaciones_observatorio_violencia.htm

Jamaïque

Crime Observatory Project

<http://www.vpajamaica.com/crimeobv.html>

Mexique

Observatorio Ciudadano del Distrito Federal en Materia de Violencia Familiar

<http://www.equidad.df.gob.mx/violencia/observatorio2005.html>

Observatorio de Violencia Social y de Género de Benito Juárez

<http://www.sinviolencia.org.mx>

Maroc

L'Observatoire de la Corruption et du Développement de la Transparence

http://www.transparencymaroc.ma/index.php?option=com_content&task=blogsection&id=8888898&Itemid=88888975

Nicaragua

Consejo nacional de Lucha Contra las Drogas

<http://www.migob.gob.ni/cnlcd/cnlcd.php?Ac=1>

Panamá

Observatorio Panameños sobre Drogas

<http://www.opadro.com/CONAPRED/queienes%20somos.htm>

Pérou

Observatorio de criminalidad

<http://www.observatoriocriminal.gob.pe/institucional/institucional.php#mision>

Observatorio de la Seguridad Ciudadana Perú

http://www.mininter.gob.pe/noticias/noticia.php?C_WC1Page=58&cat=1&sub=0&web=3133

Sistema de Registro e Investigación del PNCVFS

<http://www.mimdes.gob.pe/pncvfs>

Porto Rico

Sistema de vigilancia epidemiológica de muertes violentas –SVEMV
http://www.coprevi.org/sistema_vigilancia.html

Center for Hispanic Youth Violence Prevention
http://www.md.rcm.upr.edu/cpvjh/english_version.htm

Salvador

Observatorio Salvadoreño sobre Drogas
<http://www.seguridad.gob.sv/observatorio/>

Observatorio de Apopa
<http://www.seguridad.gob.sv/observatorio/Iniciativas%20Locales/WEB/San%20Salvador/apopa.htm>

Observatorio sobre violencia contra las mujeres de El Salvador- ISDEMU
<http://www.isdemu.gob.sv/>

Suisse

Observatoire du crime organise
<http://www.oconline.org/FRA/accueil/BienvenueFR.htm>

Trinidad & Tobago

Citizen security program: Crime Observatory
http://csp.gov.tt/crime_observatory

Uruguay

Junta Nacional de Drogas
<http://www.infodrogas.gub.uy/>

Amérique

Inter-American Observatory on Drugs (OID)
<http://www.cicad.oas.org/oid/default.asp>

Europe

European Networks of National Observatories on Childhood
<http://www.childoneurope.org/index.htm>

European Observatory on Violence Against Women
<http://www.womenlobby.org>

European Observatory on Violence in Schools
<http://www.ijvs.org/1-6035-Internation-Observatory-on-Violence-in-School.php>

The European Crime and Safety Survey (EU ICS)
<http://www.europeansafetyobservatory.eu/>

International

Observatoire géopolitique de la criminalité internationale
<http://www.droit.ulg.ac.be/~ogci/>

Objectifs de l'organisation	
3	Quels sont les trois principaux objectifs de votre organisation ?
	①
	②
	③
4	Quelles sont les activités réalisées par celle-ci ?
	<input type="checkbox"/> collecter des données <input type="checkbox"/> organiser des colloques, congrès ou autres rencontres <input type="checkbox"/> analyser des données <input type="checkbox"/> coordonner des projets de recherche et d'évaluation <input type="checkbox"/> diffuser des données <input type="checkbox"/> développer des outils <input type="checkbox"/> autre
	Si autre, veuillez préciser :

Structure et fonctionnement	
5	Combien d'employés l'organisation compte-t-elle ?
	<input type="checkbox"/> 1 à 4 <input type="checkbox"/> 5 à 10 <input type="checkbox"/> 11 à 15 <input type="checkbox"/> 16 et plus
6	De quelle façon sont-ils rémunérés ?
	<input type="checkbox"/> Par l'organisation <input type="checkbox"/> Prêt d'une autre organisation <input type="checkbox"/> Bénévolat
7	Qui détermine le programme d'activités de l'organisation ?
	<input type="checkbox"/> l'organisation elle-même <input type="checkbox"/> le gouvernement <input type="checkbox"/> un comité consultatif <input type="checkbox"/> l'institution à laquelle l'organisation est administrativement rattachée <input type="checkbox"/> autre
	Si autre, veuillez préciser :
8	L'organisation travaille-t-elle en partenariat avec d'autres organisations ?
	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
	Si oui, veuillez spécifier :

Financement

9	Quel est le budget de fonctionnement dont l'organisation a bénéficié en 2008 ?	
10	Qui sont les bailleurs de fonds ?	
	<input type="checkbox"/> les gouvernements <input type="checkbox"/> les municipalités <input type="checkbox"/> les fondations <input type="checkbox"/> les contrats de prestation de services	<input type="checkbox"/> les organisations privées <input type="checkbox"/> les ONG <input type="checkbox"/> les membres/adhérents <input type="checkbox"/> autre
	Si autre, veuillez préciser :	
11	Est-ce que le financement de votre organisation est...	
	<input type="checkbox"/> pleinement récurrent <input type="checkbox"/> partiellement récurrent <input type="checkbox"/> non-récurrent	
	Commentaire:	

Types, sources et traitement de l'information

12	Quels types de données utilisez-vous ?	
	<input type="checkbox"/> recensements <input type="checkbox"/> enquêtes de victimisation <input type="checkbox"/> enquêtes sur le sentiment de sécurité <input type="checkbox"/> données provenant de divers projets de recherche	<input type="checkbox"/> enquêtes de délinquance auto-reportée <input type="checkbox"/> enquêtes sociales générales <input type="checkbox"/> données officielles (ex. statistiques policières) <input type="checkbox"/> analyse documentaire <input type="checkbox"/> autres
	Si autre, veuillez préciser :	
13	Quelles sont les sources de vos données ?	
	<input type="checkbox"/> l'organisation elle-même <input type="checkbox"/> la municipalité <input type="checkbox"/> le milieu de la santé <input type="checkbox"/> le milieu social <input type="checkbox"/> les partenaires <input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> les gouvernements <input type="checkbox"/> le milieu judiciaire <input type="checkbox"/> le milieu scolaire <input type="checkbox"/> les corps policiers <input type="checkbox"/> les ONG
	Si autre, veuillez préciser :	
14	Quelle est la zone géographique couverte par les travaux de l'organisation ?	
	<input type="checkbox"/> locale <input type="checkbox"/> régionale/provinciale	<input type="checkbox"/> État fédéré <input type="checkbox"/> nationale <input type="checkbox"/> continentale <input type="checkbox"/> internationale

15	De quelle(s) façon(s) les données sont-elles traitées ?
	<input type="checkbox"/> analyse des séries chronologiques <input type="checkbox"/> publication sans analyse <input type="checkbox"/> croisement de différents types de données <input type="checkbox"/> autre <input type="checkbox"/> analyse comparée (selon le sexe, âge, l'ethnicité, l'éducation, la région)
	Si autre, veuillez préciser :
16	Les données sont-elles cartographiées ?
	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui

Diffusion de l'information

17	À qui les résultats des travaux sont-ils communiqués ?
	<input type="checkbox"/> seulement à l'interne <input type="checkbox"/> aux organisations qui travaillent sur le même sujet <input type="checkbox"/> aux partenaires de l'organisation <input type="checkbox"/> aux organismes de tutelle de l'organisation <input type="checkbox"/> au public <input type="checkbox"/> autre
	Si autre, veuillez préciser :
18	De quelle(s) façon(s) sont-ils communiqués ?
	<input type="checkbox"/> rapport écrit <input type="checkbox"/> lors de journées d'étude/congrès/colloque <input type="checkbox"/> conférence de presse <input type="checkbox"/> diffusion sur internet <input type="checkbox"/> autre
	Si autre, veuillez préciser :
19	Quelles ont été les trois principales retombées de vos travaux en 2008 ?
	①
	②
	③
20	Seriez-vous intéressés à participer à un réseau international d'échanges sur les observatoires ?
	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
21	Si oui, souhaiteriez-vous communiquer en...
	<input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> autre
	Si autre, veuillez préciser :

www.crime-prevention-intl.org

465, rue Saint-Jean, bureau 803, Montréal (Québec) Canada H2Y 2R6

Téléphone : +1.514.288.6731

Télécopieur : +1.514.288.8763

cipc@crime-prevention-intl.org